

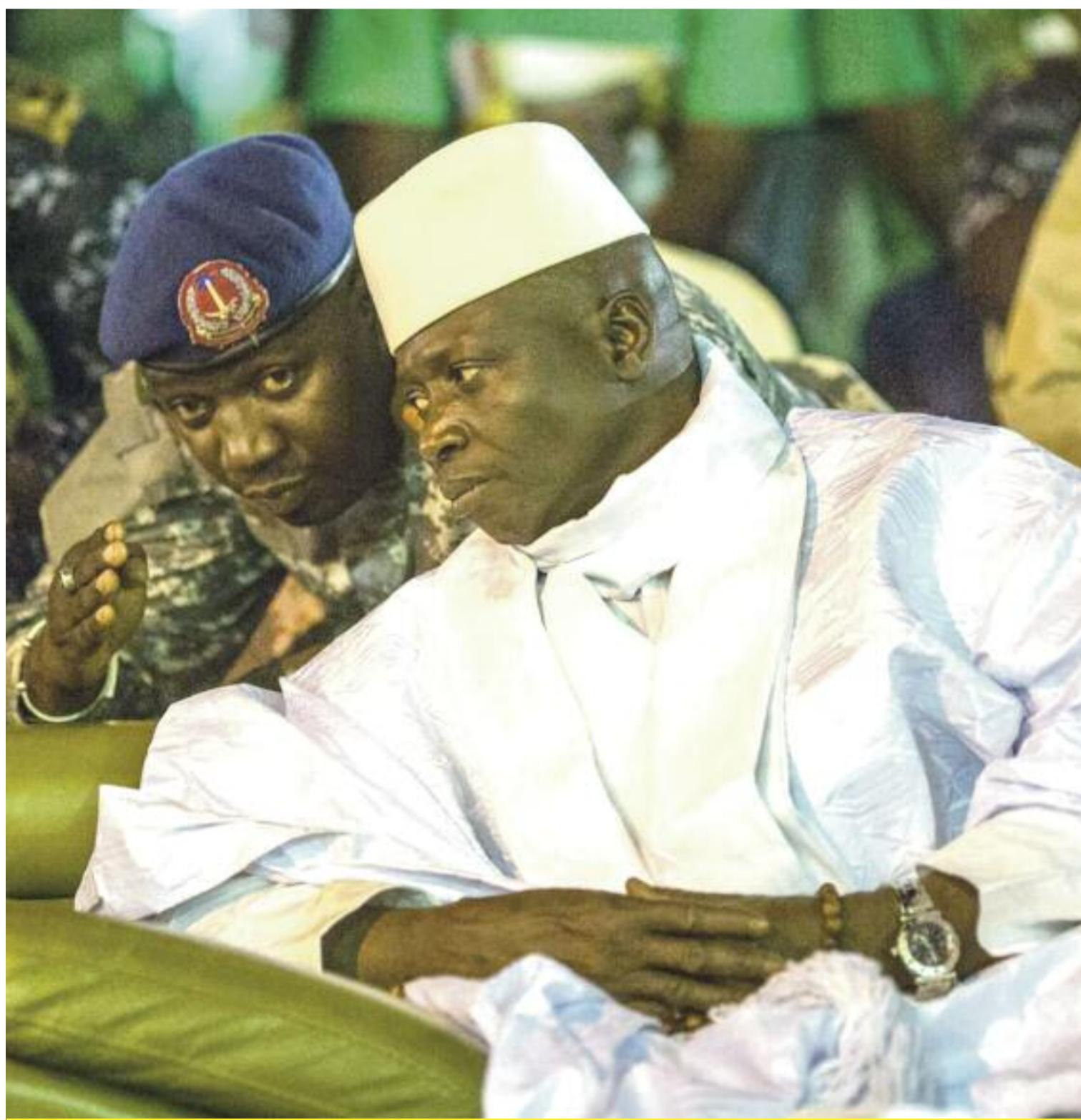
ENQUÊTE

100 F

VENDREDI 13
JANVIER 2017
NUMÉRO 1666

CRISE POSTÉLECTORALE GAMBienne

Les dernières manœuvres



Jammeh a saisi la Cour suprême pour empêcher Adama Barrow de prêter serment
Le leader gambien a fermé hier soir les frontières avec le Sénégal
Macky Sall a dépêché Mary Teuw Niane à Abuja pour rencontrer Buhari

P. 2

EMPRISONNEMENT DE BAMBA FALL ET CIE

Le Ps s'en lave les mains



P.3

AUDITION DEVANT LA COMMISSION DE DISCIPLINE DU PDS

Farba Senghor persiste et signe



P.3

EN PRIVÉ AVEC KEYSSI BOUSSO (ADMINISTRATEUR GRAND THÉÂTRE)

“La plupart des artistes sont ingrats”



P.7

EN ROUTE VERS LA CAN
Les visages des Lions



P.12

CRISE POSTÉLECTORALE GAMBienne

Intenses manœuvres

Les choses vont très vite à Banjul où le président déchu, Yahya Jammeh, manœuvre comme il peut pour s'accrocher au pouvoir. Car, après sa déconvenue du recours en annulation, le leader gambien a une nouvelle fois saisi la Cour suprême de son pays pour obtenir de cette instance une injonction visant à empêcher la prestation du Président élu Adama Barrow. Et alors que la diplomatie s'active en coulisses, Yahya Jammeh a fermé les frontières terrestres de la Gambie à partir de ce jeudi soir.

Yahya Jammeh entend épouser toutes les cartes possibles pour empêcher Adama Barrow, son tombeur, de prendre fonction, le 19 janvier prochain. A cet effet, une nouvelle fois, le leader gambien s'est rabattu sur la Cour suprême de son pays qu'il sait incapable de statuer sur un quelconque dossier, comme le lui a signifié Emanuel Fang-bele qui préside cette instance. Yahya Jammeh a demandé à son avocat, Edward Gomez, d'introduire une requête d'injonction par laquelle la Cour suprême de Gambie va empêcher le président de ladite Cour, ses assistants et toute personne exerçant des fonctions judiciaires ou quasi judiciaires, d'officier à la prestation de serment du Président élu Adama Barrow, le 19 janvier 2017. Il demande que l'interdiction soit en vigueur jusqu'à la date où ladite Cour va

statuer sur son recours en annulation mis en quarantaine, depuis le 10 janvier.

Mais ce n'est pas tout, car en plus de demander "une ordonnance interdisant à Adama Barrow de prêter serment", Jammeh demande à la Cour suprême de Gambie d'empêcher tout organe du gouvernement de la République de Gambie, toute organisation nationale, régionale ou internationale, leurs agents, employés, et toute personne agissant à quelque titre que ce soit d'organiser, de diriger, de prendre part ou de participer, de quelque manière que ce soit, à la prestation de serment d'Adama Barrow, le 19 janvier 2017 ou à toute autre date, en attendant la décision sur son recours en annulation.

Jammeh ferme les frontières avec le Sénégal

Il faut dire, qu'en même temps qu'il demande l'autorisation de recourir à ces mesures extrêmes, Yahya Jammeh continue de souffler le chaud et le froid. Ce Jeudi, son nouveau médiateur Pape Moussa Jallow a rencontré Halifa Sallah, le porte-parole de la coalition d'Adama Barrow. Au sortir de leur rencontre, ce dernier a révélé que le médiateur de Jammeh n'est pas neutre, même s'il reconnaît que c'est un début de dialogue. Il a ensuite ajouté que les motivations de la démarche du médiateur restent encore un mystère pour le camp de Barrow qui ne lui ferme pas la porte. ■

Mais dans la nuit d'hier, Yahya Jammeh a ordonné la fermeture des frontières terrestres de son pays avec le Sénégal. Une mesure radicale qui va dans le sens des propos tenus mardi par l'homme fort de Kanilai qui dit ne plus souhaiter une médiation étrangère pour aider à une sortie de la crise qu'il a provoquée. Mais à Banjul, on souffle que ce souhait n'est qu'un vœu pieux, puisque ce jeudi, la Chambre basse du Parlement du Nigeria a adopté une motion offrant l'asile politique à Jammeh à qui les portes du Nigeria seraient ouvertes, s'il décide d'abandonner ses appétits du pouvoir.

Mary Teuw Niane dépêché à Abuja

En effet, la diplomatie s'active en coulisses pour trouver une solution à cette impasse gambienne. Le Président du Sénégal Macky Sall a dépeché, ce jeudi à Abuja, son ministre Mary Teuw Niane qui a rencontré le Président du Nigeria Muhammad Buhari, en présence du ministre nigérien des Affaires étrangères, Geoffrey Onyema. Ledit patron de la diplomatie nigériane a ensuite pris un vol en direction de Banjul où le Président Buhari est attendu, ce vendredi. Dans la capitale gambienne, il sera entouré de ses collègues médiateurs de la CEDEAO, dont la Libérienne Ellen Johnson Sirleaf, le Sierra Leonais, Ernest Bai Koroma et de l'ex-président du Ghana, John Mahama.

Ensemble, ces chefs d'Etat vont tenter de convaincre Yahya Jammeh de passer le témoin à Adama Barrow, sous peine de subir la violence d'une intervention militaire pour le faire partir de gré ou de force. ■

JAMMEH

Les députés nigérians ont approuvé hier une motion autorisant le président Buhari à offrir l'asile politique au dirigeant gambien Yahya Jammeh, s'il accepte de céder le pouvoir à son adversaire

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice Mermoz Pyrotechnie Villa N°23, 2^e étage Tél. : 33 825 07 31 E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :

Mahmoudou Wane

Directeur de publication :

Ibrahima Khalil Wade

Rédacteur en chef :

Gaston Coly

Secrétaire de la Rédaction :

Assane Mbaye

Grands Reporters :

Babacar Willane & Mahmoudou Wane

Chef de Desk Société :

Fatou Sy

Chef de Desk Sports :

Adama Coly

Chef de Desk Éco-Social :

Aliou Ngambay Ndiaye

Chef de Desk Culture :

Bigué Bob

Rédaction :

Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré

Correcteur :

Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :

Fodé Baldé

Maquette :

Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :

montage.enquete@gmail.com

Tél. : 33 825 07 31 - 77 122 71 10

Impression : **AFRICOME**

Adama Barrow, vainqueur de la présidentielle du 1er décembre 2016. Le porte-parole de la Chambre des représentants du Nigeria, Abdulrazak Namdas, avait confirmé plus tôt à la BBC que la motion sera examinée jeudi. M. Buhari doit mener ce vendredi une délégation de dirigeants de l'Afrique de l'Ouest à Banjul pour tenter de trouver une solution à cette crise. Le Nigeria a déjà accordé par le passé l'asile à un certain nombre de dirigeants africains, dont l'ancien chef de guerre et ex-président du Liberia, Charles Taylor. Dans six jours, le mandat du président gambien arrivera à terme. Le président nigérian Muhammad Buhari a été désigné médiateur dans la crise gambienne par ses pairs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le président gambien a perdu les élections du 1er décembre face au candidat de l'opposition Adama Barrow mais, après avoir dans un premier temps accepté les résultats, il s'est finalement rétracté.

AUDIENCE

Le Directeur régional de l'ONUSIDA-Afrique de l'Ouest et du Centre, Dr Djibril Diallo, porteur d'un message du Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, sera reçu en audience, ce vendredi 13 janvier, par le Chef de l'Etat sénégalais, M. Macky Sall, à en croire un communiqué reçu à EnQuête. Le Sénégal qui exerce actuellement la présidence du NEPAD, est l'un des plus importants soutiens du "Plan d'urgence de rattrapage pour accélérer la riposte au VIH en Afrique Occidentale et Centrale" qui sera

lancé lors du prochain Sommet du NEPAD. Dr Djibril Diallo dirige depuis janvier 2016 le Bureau régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, basé à Dakar. Cette région bénéficie d'une attention particulière du Programme Commun des Nations unies sur le VIH/Sida. L'objectif de ce plan est de multiplier par trois le taux de mise sous traitement des personnes vivant avec le VIH dans les trois prochaines années, en vue de l'atteinte de l'objectif mondial de mettre fin à l'épidémie d'ici 2030, selon son Directeur Exécutif, M. Sidibé.

CONDAMNATION

Et de 2 pour Cheikh Mbacké Gadiaga envoyé encore en prison. L'homme de confiance de Cheikh Amar a en effet été condamné à 2 ans dont 6 mois ferme pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux dans un document administratif. Son acolyte Aliou Thiam lui aussi récidiviste, a écopé de la même peine. Tous les deux hommes voulaient piéger le célèbre homme d'affaires Cheikh Amar afin de lui soutirer la somme de 10 millions de F CFA sous le prétexte d'étouffer l'enquête sur un accident qu'aurait commis un de ses enfants. Lors du procès, ils ont énergiquement contesté les faits et se sont renvoyé la balle. Cheikh Mbacké Gadiaga, déjà condamné à 5 ans dont 3 ans de prison avant de bénéficier d'une grâce présidentielle, a accusé Aliou Thiam de l'avoir piégé. Le faux agent des renseignements généraux a lui aussi déclaré qu'il ne connaissait pas Cheikh Amar. Du coup, leurs avocats avaient plaidé la relaxe pure et simple. Malgré cela, le

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE DU DÉPUTÉ AMINATA DIALLO

Moustapha Diakhaté lève un bout de voile

L'Hémicycle est dans les dispositions de lever l'immunité parlementaire de la députée socialiste en cas de saisine par les autorités judiciaires, assure le président du groupe parlementaire de la majorité.

La députée Aminata Diallo ne devrait pas exclure la probabilité d'une levée de son immunité parlementaire dans le cadre des poursuites sur la casse de la maison du Parti socialiste. "Nous avons déjà levé l'immunité de députés par deux fois. C'est un privilège que la République a accordé au député pour le protéger dans l'exercice de ses fonctions, mais ce n'est pas l'apologie de l'impunité. Autrement dit, quand le procureur saisira l'Assemblée nationale, nous tirerons toutes les conséquences que la loi, la morale et la politique permettent", a déclaré hier le chef du groupe parlementaire de la majorité Benno Bokk Yaakaar à l'Assemblée nationale, Moustapha Diakhaté. Ceci, en marge d'une visite de la Commission urbanisme, habitat, équipements, transports de l'Assemblée nationale dans les chantiers de l'Aéroport de Diass.

Après Oumar Sarr, Abdoulaye Baldé, Ousmane Ngom et Barthélémy Dias, la députée socialiste pourrait être la prochaine à voir sauter sa dispense parlementaire lors de cette douzième législature qui aura battu les records en la matière. "Si vous trouvez que c'est trop, il faut vous fâcher contre la Constitution de notre pays, contre la loi organique portant règlement intérieur de l'Assemblée. L'immunité, ce n'est pas l'impunité. Ce qui serait grave, c'est que l'Assemblée nationale refuse de lever une immunité, faisant ainsi obstruction au bon fonctionnement de la Justice ; ce que la République n'autorise pas", s'est défendu Moustapha Diakhaté. Lequel considère par ailleurs que la levée ne rime pas avec fin de mandat et

OUSMANE LAYE DIOP

depuis longtemps, le désormais ex-rénovateur avait gelé ses activités. Toutefois, ce départ est loin d'être synonyme de retraite politique pour Me Kâ car il avait déjà entamé des concertations avec ses militants et sympathisants pour prendre une décision.

ME DAOUDA KA

Encore des saignées dans les rangs des rénovateurs. Après le ralliement de l'éidle de Thièl, c'est Me Daouda Kâ, 1er adjoint au maire de Thiargny, de tourner le dos au parti de Djibo Kâ, Union pour le renouveau démocratique (URD). Son départ, il l'explique par le fait que "le parti dans lequel il a milité pendant 19 longues années a atteint ses limites sans réaliser ses objectifs majeurs". Un des membres fondateurs de l'URD, le démissionnaire a dirigé le mouvement des étudiants de l'URD à l'université Gaston Berger de 1997 à 1999, avant de soutenir l'action de Djibo Kâ à Thiargny dans le département de Linguère, où il a participé à la victoire de l'URD aux dernières élections locales. Mais

Le policier Niang Abdoul Bâ, meurtrier du jeune Ousseynou Seck tué lors d'une intervention, était hier à la barre du tribunal correctionnel de Dakar. L'ex-limier devait être jugé avec le nommé Babacar Sow pour des faits d'association de malfaiteurs et d'escroquerie. Mais leur procès a été renvoyé au 26 janvier prochain pour absence de la partie civile et des témoins. Après renvoi, Niang Abdoul Bâ qui est en prison depuis 2012 a sollicité une liberté provisoire. Il s'est heurté au veto du parquet qui juge les faits graves tout en invoquant le statut de récidiviste du prévenu.

PROCES

Le policier Niang Abdoul Bâ, meurtrier du jeune Ousseynou Seck tué lors d'une intervention, était hier à la barre du tribunal correctionnel de Dakar. L'ex-limier devait être jugé avec le nommé Babacar Sow pour des faits d'association de malfaiteurs et d'escroquerie. Mais leur procès a été renvoyé au 26 janvier prochain pour absence de la partie civile et des témoins. Après renvoi, Niang Abdoul Bâ qui est en prison depuis 2012 a sollicité une liberté provisoire. Il s'est heurté au veto du parquet qui juge les faits graves tout en invoquant le statut de récidiviste du prévenu.

AUDITIONNÉ PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Farba Senghor persiste et signe dans ses propos

Traduit devant la Commission de discipline du Parti démocratique sénégalais pour défiance à l'autorité du Secrétaire général national Abdoulaye Wade, Farba Senghor a été entendu hier pendant trois tours d'horloge. A sa sortie d'audition, le chargé de la propagande des libéraux a maintenu intacts ses propos.

ASSANE MBAYE

La Commission de discipline du Parti démocratique sénégalais (PDS) a entendu hier Farba Senghor. Pendant trois tours d'horloge, le chargé de la propagande du PDS a été cuisiné par le président de ladite commission de discipline, Abdoulaye Faye, et ses assistants. Mais les deux parties se sont heurtées dès l'entame de l'audition à un vice de procédure. En effet, Farba Senghor, qui voulait se faire assister par ses conseils que sont Mes Adama Fall et Moustapha Dieng, Aïda Mbodj et Pape Samba Mboup, s'est heurté au refus de la commission de discipline. Selon Abdoulaye Faye et ses assistants, les textes qui régissent le PDS ne permettent pas une assistance juridico-politique à cette étape de la procédure disciplinaire. Catégoriques, ils ont finalement contraint Farba Senghor à changer de fusil d'épaule et d'attendre que le dossier soit transmis au Secrétariat national.

Cette étape franchie, les deux parties sont passées au vif du sujet : apporter des explications sur les faits de défiance à l'égard du Secrétaire général national qui lui sont reprochés. "J'ai répondu à l'ensemble des questions qui m'ont été posées. J'ai réitéré mes propos et j'ai assumé tout ce que j'ai dit dans la presse. Mais, j'ai précisé aux membres de la Commission de discipline que je n'ai jamais dit de mal de Abdoulaye Wade, de Karim Wade ou de sa



famille", a confié un Farba Senghor serein, à l'issue de ce face-à-face. Le responsable libéral a ajouté qu'il est un défenseur éternel du Président Abdoulaye Wade et de son œuvre. "Mon combat est de perpétuer l'héritage d'Abdoulaye Wade, de faire en sorte que ses sacrifices ne soient pas vains. Maintenant, il y a un groupe qui tente de l'influencer et qui est en train de travestir tout ce que je dis auprès de lui et de me mettre à l'écart. Mais personne ne pourra m'arrêter", a-t-il averti.

"Babacar Gaye, Pape Samba Mboup, Aïda Mbodj et les autres sont écartés du parti"

Selon le chargé de la propagande du PDS, son combat se trouve ailleurs que sur la famille d'Abdoulaye Wade. Le nerf de son combat, sou-

ligne-t-il, est le dynamisme de son parti. "Je me bats pour corriger les imperfections dans le parti, pour qu'on puisse avoir un instrument performant. Nous voulons un parti fort, uniifié et qui peut mettre en œuvre ses moyens pour gagner les prochaines élections législatives, pour que les problèmes de Karim Wade et des autres responsables du parti traqués soient résolus", a-t-il ajouté. Non sans se plaindre des "insuffisances" de l'actuel coordonnateur du PDS. Il reproche ainsi à Oumar Sarr une gestion solitaire du parti. "Il faut que Oumar Sarr privilégie le dialogue avec tous les responsables, pour qu'on puisse discuter de tous les problèmes du parti et qu'on se mette ensemble. Parce que, s'il n'y a pas de discussion, le parti ne sera jamais

performant. Il y a beaucoup de membres du parti qui envisagent de présenter des listes parallèles, parce qu'ils ne s'entendent pas avec Oumar Sarr. Babacar Gaye, Pape Samba Mboup, Aïda Mbodj et les autres sont écartés du parti". Farba Senghor reproche également au Secrétaire général adjoint du PDS sa proximité avec le régime. Selon lui, "Oumar Sarr n'a pas besoin d'aller tout le temps au palais pour discuter avec Macky Sall. Il doit se consacrer au combat pour la prise en charge des besoins des citoyens et pour rompre l'exil forcé de Karim Wade".

Interpellé sur les sanctions qu'il encourt à travers ce combat qu'il est en train de mener, Farba Senghor a martelé : "je ne serai jamais sanctionné, parce qu'il y a une compréhension parfaite entre nous. Les membres de la commission de discipline ont reconnu que tout ce que j'ai dit est vrai à 90%, mais que je ne devais pas l'étaler dans la presse. Eux-mêmes ont compris et ont décidé de prendre en charge certains problèmes", a-t-il révélé. Avant d'ajouter : "Je ne peux aller nulle part, je ne peux pas aller voir Macky Sall. J'ai aidé tous ceux qui sont avec lui. Mais, ma dignité ne me permet pas d'aller les voir. Je crois au PDS et je ne laisserai jamais ce parti en péril". ■

AÏDA MBODJ (RESPONSABLE LIBÉRALE)

"Farba Senghor a dit tout haut ce que les gens pensent tout bas"

Farba Senghor est le symbole vivant de la fidélité. Je ne connais pas les chefs d'accusation retenus contre lui, parce que je n'étais pas à la commission. J'étais plutôt à la réunion restreinte préparant le Comité directeur. Mais, si son tort est de dénoncer l'ostracisme qui est fait à certains responsables comme Aïda Mbodj, je suis de tout cœur avec lui et je dis que je suis Farba Senghor. Il a dit tout haut ce que les gens pensent tout bas. Il ne fait pas dans l'hypocrisie, il dit ce qu'il pense. Pape Samba Mboup et moi avons même essayé de nous constituer, mais le président de la Commission a refusé. Abdoulaye Wade nous a appris à nous battre et nous allons nous battre à ses côtés. S'il n'y a plus de débats contradictoires dans un parti démocratique, tous les honnêtes gens recevront les mêmes sanctions. Je ne connais pas les autres griefs qu'on lui reproche, mais s'il s'agit seulement de dénoncer la gestion du parti, nous tous en sommes victimes." ■

INQUARTATION DE BAMBA FALL ET CIE

Le Ps dénonce une victimisation des concernés

Le Parti socialiste a, à travers son secrétariat exécutif hier, dénoncé une victimisation de ses militants arrêtés dans le cadre du saccage de la maison du parti, le 05 mars dernier. Il demande la levée de l'immunité des parlementaires concernés.

HABIBATOU TRAORÉ

La direction du Parti socialiste ne semble pas s'offusquer de l'inculpation de certains de ses militants, dans le cadre de l'affaire relative au saccage de la maison du parti. En secrétariat exécutif hier, Tanor Dieng et ses camarades ont dénoncé la "victimisation" de Bamba Fall et Cie dans ce dossier. Les Verts ont ainsi tenu à préciser qu'ils ont, à plusieurs reprises, essayé de régler cette affaire en interne, avant de saisir la justice. "A la suite de cet acte, le Ps avait saisi le conseil consultatif des sages pour savoir ce qui s'est passé. Nous avons porté plainte le 16 avril, à savoir 1

mois 10 jours plus tard. Et c'est 10 mois après que l'affaire a rebondi entre les mains du juge et de l'opinion", a fait savoir le porte-parole du Ps. Pour Abdoulaye Wilane, les instigateurs de cet acte ont eu assez de temps pour planifier une stratégie de communication qui militerait en leur faveur.

Mais, selon le maire de Kaffrine, le peuple sénégalais est assez mature pour garder en mémoire ces incidents que certains veulent nier aujourd'hui. "Le Ps veut être constant et constant. Nous avons porté plainte, parce que nous sommes des républicains, des démocrates qui veulent connaître la vérité, comme tous ceux qui crient à la victime", a-

t-il dénoncé. Avant de poursuivre : "Cette victimisation frelatée ne résistera pas, parce qu'elle ne repose sur rien de solide. Nous pensons qu'en portant plainte, nous avons eu un comportement républicain. Et par la même occasion, avons rendu service aux générations présentes et futures, en participant à l'assainissement du monde politique."

"Voter pour la levée de l'immunité des parlementaires concernés par cette affaire"

Toujours dans la même lancée, le maire socialiste a soutenu que ceux qui ont perpétré cet "attentat" et procédé à une destruction de matériel et du cadre de travail veulent rester

dans des sempiternelles lamentations, en vue de se présenter comme des victimes. Abdoulaye Wilane pense que cette affaire ne concerne pas des membres du Ps, mais plutôt des nervis et délinquants. Ils regrettent aujourd'hui que des camarades tentent de créer des liens entre cet acte barbare et leurs objectifs politiques. C'est ainsi que le porte-parole des Verts a demandé à "tous les députés du Ps, des alliés de Bby, des démocrates républicains de voter pour la levée de l'immunité des parlementaires concernés par cette affaire".

Par ailleurs, Abdoulaye Wilane a été interpellé sur la candidature du maire de Dakar aux prochaines échéances électorales. Sur ce point, il reconnaît que Khalifa Sall a, en tant que citoyen, le droit de clamer sa candidature, mais fait savoir que le Ps reste dans la coalition présidentielle pour les élections de 2017. "Cette candidature est un mélange pour engranger une sympathie en vue de se doter d'une représentation à travers une liste", a-t-il fait savoir,

GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Pds ne lâche pas Abdoulaye Daouda Diallo

En comité directeur, les libéraux ont réitéré hier leur voeu de voir le ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, être démis de son poste et remplacé par une personnalité neutre qui devra se charger de la gestion du processus électoral.

Pour s'assurer d'un probable deuxième mandat, Macky Sall, prenant prétexte de la nouvelle carte d'identité de la CEDEAO, entreprend, avec la complicité de son ministre de l'Intérieur, la confection d'un fichier électoral sur mesure, duquel il voudrait soustraire tous ceux qui votent dans des endroits qui lui sont défavorables", a lancé hier Cheikh Sadibou Fall, porte-parole du jour, à la sortie du Comité directeur du PDS tenu à sa permanence. Le processus de renouvellement des cartes d'identité et d'électeur, affirment les responsables du Parti démocratique sénégalais, n'est ni fiable, ni maîtrisé et ne permet pas en l'état actuel au plus grand nombre de Sénégalais de les obtenir paisiblement. Raison pour laquelle, ils réitèrent un voeu : "Le comité directeur exige la démission immédiate du ministre de l'Intérieur, artisan et acteur, avec Macky Sall, des manipulations frauduleuses et la nomination d'une personnalité neutre pouvant s'occuper de toutes les questions concernant le processus électoral."

Toujours à propos du processus électoral, le comité directeur félicite le groupe parlementaire des libéraux et démocrates qui, selon lui, a participé, à l'Assemblée nationale, au combat pour un processus électoral transparent. "Pour limiter la portée de ce combat et les débats en session, le régime n'a pas hésité à convoquer le Parlement dans des conditions fort rocambolesques, un 31 décembre 2016, dernier jour de l'année. Mais le groupe parlementaire s'est affirmé, lors de la session budgétaire", s'est réjoui l'ex-ambassadeur, M. Fall.

À l'international, la crise politique en Gambie a intéressé le comité directeur qui a exhorté tous les acteurs politiques de ce pays "frère" à faire preuve de retenue et de responsabilité et à se soumettre aux règles strictes d'un jeu démocratique dans lequel, seul le peuple attribue la légitimité républicaine. Sur le vote de la résolution 2334 des Nations unies où le Sénégal avait joué un rôle décisif, le comité directeur a réitéré "son total soutien" au peuple de la Palestine et "salué" cette résolution demandant l'arrêt immédiat de la colonisation des terres palestiniennes par l'Etat d'Israël. ■

MAMADOU YAYA BALDÉ

précisant que le parti ne s'est pas encore prononcé sur la question.

Sur un autre registre, le porte-parole du Ps a renseigné que sa formation politique compte organiser une tournée dans les 14 régions du Sénégal, en vue de mobiliser les militants pour une inscription massive, afin d'obtenir les nouvelles cartes d'identité et d'électeur. ■

PROCÈS EN DIFFAMATION

Le Dg de Wari réclame 3 milliards de F CFA à Jeune Afrique

Hier, le procès opposant le patron de Wari, Kabirou Mbodji, aux 3 journalistes de Jeune Afrique, s'est tenu devant le tribunal correctionnel de Dakar. Pour diffamation, la partie civile réclame la rondelette somme de 3 milliards de F CFA aux prévenus. Qui seront fixés sur leur sort, le 26 janvier.

■ AWA FAYE

Dans son édition du 7 au 13 février 2016, l'hebdomadaire international Jeune Afrique (JA) a publié un article intitulé : "Le double visage de Kabirou Mbodji". Il est co-signé par les journalistes Amadou Oury Diallo et Frédéric Maury. Pour le dirigeant de la société de transfert d'argent Wari, le texte contient des passages diffamatoires. Lesquels portent atteinte à son honneur et à sa dignité. Dans l'article, on peut lire : "Poursuivi en justice par ses anciens associés dans l'aventure Wari, le roi du transfert d'argent entend bien poursuivre la success-story...tout seul. Mais, inquiète la communauté financière ". Les journalistes font savoir, dans le texte également oublié sur le site internet de l'hebdomadaire, que le sieur Mbodji a été condamné, le 6 septembre 2011, pour abus de biens sociaux, à 6 mois de prison avec sursis et à payer 400 millions de F CFA. Ils signalent tout de même que l'Appel est en cours. Un peu plus loin, les rédacteurs informe que Seyni Camara et Malick Fall, premiers associés de Kabirou Mbodji dans l'aventure Wari, "nourrissent également de vifs griefs contre leur partenaire. Ils ont déposé en décembre 2014 une plainte devant le tribu-



Kabirou Mbodji (Dg de Wari)

nal pour des détournements s'élevant à 2,5 milliards de F CFA. Depuis le 11 août 2015, il est inculpé". Ensuite, que "Wari ne dispose pas de l'agrément d'une banque".

"Un dirigeant sournois qui ne cherche qu'à avoir de l'argent"

Toujours dans l'article, les associés de Mbodji confient aux pisse-copies son "refus de communiquer les comptes et celui des versements de dividendes aux actionnaires depuis le démarrage des activités, une spoliation progressive en faveur d'une autre

société contrôlée par Kabirou Mbodji, des licenciements abusifs, accusations, harcèlements, chantage (...) et de vifs soupçons en matière de gestion". "Kabirou Mbodji, peut-on lire, a créé CSI dans les propres locaux de NGI Afrique de l'Ouest avant d'y transférer les contrats et les comptes".

C'est compte tenu de ces allégations que le Dg de Wari a déposé une plainte contre le directeur de publication de JA, Marwane Ben Yahmed, et ses deux reporters pour diffamation.

Hier, seul Amadou Oury Diallo a comparu, lors du procès tenu devant le tribunal correctionnel de Dakar. Il a soutenu avoir mené des "investigations sérieuses" pour écrire son papier. "Je suis de bonne foi. Je n'ai cherché à nuire à personne. Après avoir eu connaissance de la plainte contre Kabirou Mbodji, je lui ai adressé une lettre, le 29 janvier, pour un complément d'informations, mais il n'a pas réagi. Lorsque l'article est sorti, il a envoyé son droit de réponse au mois de mars, avant de faire une citation directe, en juillet", dit-il.

Malgré ces explications, les avocats de la partie civile ont convoqué la jurisprudence selon laquelle "la reprise par le journaliste de propos tenus par un tiers ne fait pas disparaître l'obligation à laquelle il est tenu d'effectuer des vérifications sérieuses pour s'assurer que ceux-ci

réflètent la réalité des faits". D'après eux, on a tenté de dire que leur client est un patron qui ne cherche qu'à avoir de l'argent et qu'il est sournois.

Des risques de blanchiment d'argent à l'origine des enquêtes ouvertes contre Wari

"Le sieur Diallo a été reçu par Kabirou Mbodji et sa directrice de communication pendant deux heures pour l'achat d'une page publicitaire dans JA. Alors qu'il n'y a pas eu de suite, il a voulu le détruire", informe l'un des avocats sous le regard étonné du prévenu. Avant de poursuivre : "Même une rumeur peut désaffecter la clientèle et, dans l'article, on ne relate que le mal. Ce qui donne la mesure du tort causé à M. Mbodji. Certaines banques se sont retirées de la Convention qui les reliait à Wari. Des contrats ont été suspendus ou annulés. Des enquêtes ont été ouvertes". A l'en croire, ce n'est pas la publication d'un droit de réponse qui va absoudre ce qu'ils ont fait. Arguant qu'ils ont voulu "décrédibiliser Kabirou Mbodji et la société Wari", les robes noires ont réclamé 3 milliards de F Cfa pour le préjudice causé.

Pour le conseil du prévenu, Me Abdou Thiam, la partie civile ne dit pas la vérité quand elle soutient que c'est à partir de cet article que Wari a été submergée par des réclamations. L'avocat révèle que dans le courant du mois de novembre, il y avait des risques de blanchiment d'argent. Sur ce, la direction des banques et monnaies logée au ministère de l'Economie et des Finances avait ouvert une enquête. Soutenant que son client n'a rien inventé, il a plaidé la relaxe pure et simple.

En attendant, la décision sur cette affaire, prévue au 26 janvier prochain, le Parquet a requis l'application de la loi. ■

37E ZIARRA ANNUELLE DE LA FAMILLE OMARIENNE La vie et l'œuvre de Thieno Saidou Nourou Tall seront revisitées

La 37e Ziarra annuelle de Thieno Saidou Nourou Tall et Thieno Mountaga Tall sera une occasion de revisiter les bonnes pratiques et valeurs de l'islam. C'est du moins l'objectif que se sont fixés les membres de l'association des amis de Cheikh Oumar Foutiyou Tall, les 27, 28 et 29 de ce mois. Une réunion préparatoire tenue hier au ministère de l'Intérieur a permis de dégager les perspectives.

La famille Omarienne va célébrer cette année la ziarra annuelle Thieno Saidou Nourou Tall et Thieno Mountaga Tall, du 27 au 29 de ce mois. Cette année, l'œuvre de ces guides religieux sera revisitée pour en quelque sorte sauvegarder les bonnes valeurs de l'islam. Le thème portera sur la vie et l'œuvre de Thieno Mountaga Tall. "Nous vivons en ce moment une crise des valeurs. Celles dont disposait cet érudit méritent d'être connues et partagées à la connaissance de tout un chacun, surtout avec les jeunes", a dit l'imam de la mosquée Omarienne Thieno Seydou Nourou Tall. D'après lui, ce dernier avait une parfaite considération pour l'être humain et même envers les animaux. C'est pourquoi, il estime qu'il est temps de recourir à son exemple. D'autant que les bonnes valeurs, comme l'entraide, ont tendance à disparaître, laissant la place à une certaine méfiance. D'ailleurs, signale-t-il, l'objectif de cette ziarra est de maintenir les bonnes relations entre musulmans. "Nous devons tirer les leçons des bonnes pratiques que les hommes de Dieu (Thieno Seydou Nourou Tall, El hadji Malick Sy, Cheikh Ahmadou Bamba etc.) ont toujours eu afin que la jeune génération puisse mieux distinguer le vrai du faux, car les gens n'ont plus de repères. Il y a des falsificateurs qui essayent d'interpréter la religion comme ils veulent et il faut combattre cela. Ils diabolisent la religion musulmane, alors qu'elle englobe des bienfaits."

"La tendance est bonne"

Ensuite, revenant à l'événement, l'imam a salué les engagements du gouvernement à en faire une réussite. D'ailleurs, le chargé de l'organisation de la Ziarra, Mamadou Dia, a noté une satisfaction totale sur l'organisation et les mesures prises par le gouvernement. Déjà une somme de 2,3 millions F CFA est définie pour la mise en place d'un dispositif de prévention. "Globalement, l'ensemble des engagements pris sont respectés. La tendance est bonne. Toutes les dispositions ont été prises pour une bonne réussite. Le ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, a mis en place un comité qui veille aux objectifs visés", a révélé Mamadou Dia.

Par contre, des doléances nouvelles ont été soulevées, comme les branchements en eau, et des égouts au domicile du khalife. Celles-ci ont été prises en compte par le gouverneur de Dakar, Mouhamed Fall. Pour une bonne marche de l'événement, les activités vont démarrer par une grande conférence, le 26 janvier, au King Fahd Palace dont le thème est : "Thieno Mountaga Tall, l'incarnation Omarienne". Elle sera présidée par le Premier ministre. L'ouverture de la ziarra est prévue le lendemain. Elle sera clôturée par un congrès de la ligue des oulémas, le 30. ■

ÉVENTUALITÉ D'UNE GRÂCE PRÉSIDENTIELLE À HABRÉ

Me Werner met en garde le Sénégal

Après quatre jours d'audience, le procès en appel de Hissein Habré a pris fin hier, par les répliques entre avocats de la défense et ceux des parties civiles. A cet effet, l'avocat belge Me Alain Werner a mis en garde le Sénégal contre une éventuelle grâce présidentielle en faveur de l'ex-Chef d'Etat tchadien.

■ FATOU SY

Hier, c'était la dernière journée du procès en appel de Hissein Habré. En attendant le verdict qui sera rendu le 27 avril prochain, les avocats des parties civiles et ceux de la défense ont livré leur dernier combat. Avec force arguments, le premier groupe a plaidé pour un maintien de l'ex-dictateur en prison, tandis que le second a cherché à l'y extirper. Qu'à cela ne tienne pour Alain Werner, un des conseils des parties civiles. L'avocat belge s'est montré très outré par le fait que le parquet général soit favorable à une réduction de peine. Dans ses observations faites mercredi, le Procureur général Mbacké Fall a non seulement laissé entendre que l'ex-Président, malgré les actes inhumains qu'il avait commis, était habité par le regret, mais aussi évoqué la vieillesse ainsi que l'état de santé fragile de Habré, avant de dire qu'il s'en remettait à la sagesse de la

Chambre. "Le rôle de la Chambre d'appel n'est pas d'être sage ou non, mais d'appliquer les standards internationaux d'appel", a répliqué le conseil. Qui n'est pas du tout convaincu que M. Habré regrette ses actes.

"Je ne sais pas comment le Parquet peut savoir ce qui se passe dans la tête de Hissein Habré pour y voir des remords", s'est désolée la robe noire. "Si Hissein Habré ne mérite pas une peine à perpétuité, je ne sais pas qui la mérite", a-t-il martelé. C'est pourquoi, le conseil ne digère toujours pas la sortie du Garde des Sceaux, Me Sidiki Kaba, annonçant la possibilité d'une grâce présidentielle en faveur de l'ex-Président condamné à la perpétuité. "Nous avons été choqués par les propos du ministre de la Justice parlant d'une possible grâce de Hissein Habré, un jour après le verdict", a fustigé la robe noire, avant de mettre en garde le Sénégal. "L'octroi d'une grâce violerait l'accord signé avec l'Union africaine.

Les crimes retenus contre Hissein Habré sont d'une gravité ultime. Si une telle chose se passe, ce serait un cataclysme", a martelé Me Werner. Ajoutant que les statuts des CAE ne l'autorisent même pas, car les peines doivent être exécutées conformément aux standards internationaux. "Selon l'article 26-3, l'Etat qui exécute la peine est lié par la durée de la peine", a-t-il argué. Ses confrères, Mes Assane Dioma Ndiaye, Yaré Fall et Phillippe Houssine ont, eux, loué la procédure qu'ils jugent régulière à tous les stades.

"N'Djamena a refusé de livrer ses co-accusés"

Mais les avocats de la défense sont persuadés plus que jamais de l'innocence de leur client, jugé sans équité, puisque ce sont les statuts des Chambres eux-mêmes qui ne garantissent pas un procès juste et équitable. Me Abdou Gningne ne comprend toujours pas que seul



Hissein Habré

Habré soit jugé. "N'Djamena a refusé de livrer ses co-accusés. C'est une violation grave des droits de Habré pour un procès équitable", a fustigé le conseil. Qui s'est désolé qu'aucune autorité du Sénégal n'ait osé interroger les dirigeants commanditaires du procès sur la question. Son confrère Me Mbaye Sène de renchérir : "Vous reprochez à Habré d'avoir violé la loi de la guerre et vous violez la loi pour le juger. Mais, notre conviction est qu'il ne doit pas être condamné dans cette affaire."

Clôturant les débats, Me Mounir Balal a lancé aux juges : "Nous ne demandons pas l'aumône, mais la justice. Nous ne sommes ni mendiant ni criminels. La Chambre d'instance a surévalué certains témoignages, mais nous sommes là pour le rayonnement de la justice afin que demain l'Afrique soit fière de ses fils." ■

AÉROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE (AIBD)

La réception confirmée pour décembre prochain

A la fin de la présente année civile, les voyageurs devraient avoir le privilège de décoller et atterrir dans la toute nouvelle infrastructure construite à Diass. La direction de l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) a confirmé hier devant des députés.

— OUSMANE LAYE DIOP

2017 devrait voir le premier avion décoller officiellement de l'aéroport de Diass. Après la visite du ministre du Tourisme et des Transports aériens, Maïmouna Ndiaye Seck, le 17 octobre 2016, l'Aéroport international Blaise Diagne de Dakar (Aibd) a confirmé hier les échéances qu'il s'était fixées : fin des travaux en avril prochain et réception de l'infrastructure en décembre. Une assurance prise par le directeur général Abdoulaye Mbodji hier devant la vingtaine de députés de la Commission urbanisme, habitat, équipements, et transports de l'Assemblée nationale. "Les travaux parlent d'eux-mêmes. Nous sommes à un état d'avancement de 94%. Il faut saluer le groupe Summa Limak qui a pris en main les travaux dès le mois de mai à 85%. Ils vont terminer leur quote-part des travaux à la fin du mois d'avril 2017. Nous espérons avoir le premier vol en décembre", a-t-il déclaré.

Les réalisations opérées depuis le mois de septembre passé confirme l'état d'esprit dans lequel autorités et exécutants se trouvent pour



mener cette tâche à bien. Le 12 décembre 2015, le groupe turc Summa Limak est désigné sous-traitant général prenant la relève du géant saoudien Saudi Bin Laden Group (SBG). Ce qui a permis la levée des blocages, et des travaux qui ont connu des avancées encourageantes globalement. L'infrastructure ne s'en porte que mieux au vu des évolutions. "Les contraintes sont dépassées fondamentalement", se réjouit M. Mbodji. Une visite au pas de charge de la délégation de parlementaires, dans le terminal, permet de constater que l'infrastructure aéroportuaire

est sur les rampes de lancement, et que les ouvriers s'attellent aux travaux de finitions. Les panneaux signalétiques vert rouge qui pendent du haut du plafond, les 18 positions de police pour la vérification de passeport, les 44 banques d'enregistrement, les courroies bagages, les escalators, les chaises bâchées des différentes salles d'attente éclipsent totalement l'actuel aéroport Léopold Sedar Senghor.

Standards internationaux

"Aibd sera un aéroport répondant aux standards internatio-

naux", se plaît-on à répéter dans l'équipe de communication et parmi les députés. La Tour de contrôle qui était encore en chantier en octobre dernier a pu accueillir ces derniers qui ont constaté de visu son achèvement. La piste d'envol et d'atterrissage est également un défi déjà relevé. Toutes ces installations n'attendent que la simulation d'exploitation pour pouvoir fonctionner avant l'ouverture officielle. La Direction de l'Aibd assure compte accueillir 3 millions de passagers annuels avec la perspective d'en recevoir 10 millions pour le moyen terme. Aussi, une importante réserve foncière des 4500 hectares de ce projet aéroportuaire est-elle laissée "en jachère" en vue d'une extension future. Les évolutions des travaux dans les bâtiments et infrastructures connexes ont fait le bonheur des députés. "Cette visite entre dans le cadre qu'avaient formulé les députés en commission comme en plénière. Depuis 2012, c'est la troisième fois que nous venons ici et nous voyons qu'il y a de l'avancement. Je suis sûre que l'échéance de 2017 sera respectée", s'est félicitée la présidente de la commission Penda Seck Dieng. Quant à la direction environnementale et sociale de l'Aibd, elle fait état du paiement effectif de 100% d'impenses agricoles à hauteur de 566 915 700 FCFA, de 342 logements reconstruits sur le site de recasement, de reboisement compensatoire entièrement réalisé sur les 1200 hectares déclassés pour les besoins de l'aéroport, ainsi que du suivi de l'aviation et de la prévention du risque aérien. ■

SAINTE-LAURENT : AFFAIRE YAVUZ SELIM Parents et élèves de l'école battent le macadam

Une marche de protestation et de contestation de la décision gouvernementale de confier les écoles Yavuz Selim à l'association Marifa a été organisée hier, à Saint-Louis.

Un fait rare à Saint-Louis, et surtout dans l'île. De petits enfants accompagnés de leurs parents et des enseignants arborant du rouge et scandant le slogan : "Touche pas à mon école", ont troublé hier la quiétude des habitants. Ces acteurs de l'établissement Yavuz Selim et leurs partenaires de la société civile ont occupé, durant des heures, les rues de Saint-Louis pour protester contre ce qu'ils appellent "une forfaiture d'Etat", en pointant un doigt accusateur sur les Présidents turc et sénégalais. "Aujourd'hui, nos enfants sont déstabilisés avec l'annonce de la fermeture des écoles, après un trimestre de cours et des compositions déjà entamées", a déclaré le président de l'association des parents d'élèves de l'école Yavuz Selim de Saint-Louis.

Mouhamadou Diallo demande à l'Etat de revenir sur sa décision. Le parent d'élève de dire que le Sénégal n'a qu'une seule richesse : l'être humain. "Il est impensable que ces autorités établies s'engagent dans une œuvre de destruction envisagée avec la Fondation MAARIF", s'est ému M. Diallo. Qui pense que c'est la mort programmée des écoles d'excellence. A côté de lui, Amadou Diagne Niang, membre de l'association des parents d'élèves, de renchérir que "le bon sens voudrait qu'on ne substitue pas un public à un privé". Pour lui, c'est un aveu d'échec. "Il y a des ministres du gouvernement qui ont leurs fils dans les écoles de Yavuz Selim et tous doivent s'ériger contre cette injustice", a-t-il soutenu.

Du côté du Forum civil, on a qualifié la marche de devoir de solidarité. "Il faut que les hommes et les femmes épris de justice sociale et conscients du devenir des enfants, les autorités religieuses, administratives et politiques fassent bloc autour de ces parents d'élèves, pour sauver les institutions Yavuz Selim", a déclaré le coordonnateur Mame Latyr Fall. Dans la même veine, Balla Guèye, un parent d'élève, a indiqué que rien ni personne ne peut donner la preuve d'une quelconque implication dans des manœuvres de nature à endoctriner les enfants ni dans des affaires délicieuses.

Ainsi pour les marcheurs, la mobilisation d'hier comme celles à venir participent d'un engagement sans faille de tous les parents, de tous les syndicats d'enseignants et de toutes les organisations de la société civile et de défense des droits humains à dénoncer les agissements du Président Erdogan pour récupérer et détruire les œuvres sociales et les écoles d'excellence créées et développées, depuis des décennies. ■

FARA SYLLA (SAINT-LOUIS)

INDICE MO IBRAHIM

La performance du Sénégal "très satisfaisante"

Le Sénégal a enregistré une performance "très satisfaisante" en matière de bonne gouvernance en Afrique, selon le classement 2015 de l'Indice Mo Ibrahim. C'est ce qu'a indiqué hier son directeur exécutif en Afrique, Abdoulaye Janneh, lors d'un atelier sur l'état de la gouvernance au Sénégal.

— MARIAMA DIÉMÉ

Depuis la création en 2007 de l'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIGA), le Sénégal "s'honore" de figurer parmi les pays les plus performants. Pour l'année 2015, il se situe au 10ème rang des 54 pays du continent avec 60,8 points sur 100, en matière de Gouvernance locale. Cela, après une progression de + 3,7 points au cours des dix dernières années. Au niveau de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), il est 2ème et occupe la 1ère place au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). "La performance du Sénégal dans l'Indice est très satisfaisante. L'Indice est basé sur les données très crédibles, très sérieux. Ce n'est pas une affaire politique. C'est du concret", a affirmé hier à Dakar le Directeur exécutif de

l'Indice Mo Ibrahim en Afrique face à la presse.

L'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance propose en effet un cadre complet permettant aux citoyens, autorités publiques et partenaires de mesurer avec quelle efficacité les biens et services publics sont fournis et gérés. Il est basé sur quatre catégories. Il s'agit de la sécurité et de l'Etat de Droit, de la participation et des droits de l'Homme, de l'opportunité économique durable et enfin du développement humain. "Le Sénégal est l'un des trois seuls pays parmi les dix premiers du classement à enregistrer une amélioration dans chacune des quatre catégories de l'indice. Le pays a enregistré une hausse particulièrement remarquable dans la catégorie Sécurité et Etat de droit, malgré le recul presque général du continent dans ce domaine", a renchéri le ministre de l'Intégration africaine, du Népad et



Khadim Diop de la Promotion de la bonne Gouvernance.

Khadim Diop estime que le développement économique et social "ne peut se réaliser que grâce à une plus grande cohérence" dans les relations entre l'Administration, les citoyens et les acteurs non étatiques. C'est la raison pour laquelle la prise en compte des questions de bonne gouvernance et de développement durable dans l'agenda des politiques publiques est

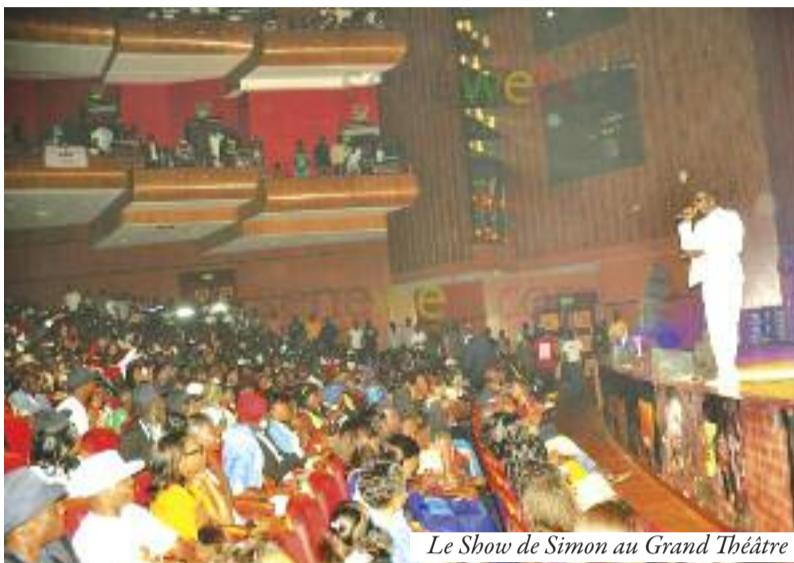
LOCATION DU GRAND-THÉÂTRE

Les tarifs de la division

Le Grand-théâtre, un patrimoine culturel, un lieu d'expressions pour les acteurs culturels. Seulement, s'y produire coûte cher, jugent certains. D'autres trouvent les prix appliqués corrects. Et tous s'accordent à dire que c'est la plus prestigieuse salle de spectacles existante actuellement.

■ HABIBATOU WAGNE

Depuis sa création, la gestion du Grand-théâtre suscite des débats. De tous temps, certains artistes ont trouvé les charges locatives de l'espace très élevées. "Je ne me produirai pas au Grand-théâtre tant que certains prix y sont appliqués", a toujours dit, par exemple, le chanteur Mame Goor Jazaka. Aujourd'hui, c'est l'Association de l'industrie musicale (AIM) qui remet la question sur la table. En conférence de presse mercredi à Dakar, elle "exige systématiquement la baisse substantielle des prix usagers pratiqués au Grand-théâtre à l'endroit des artistes et opérateurs culturels. A cet effet, une lettre sera adressée au Chef de l'Etat, Premier Protecteur des arts et des lettres". Selon le président de l'association Zeynoul Sow, "les acteurs culturels et les artistes qui y organisent des concerts payent des sommes exorbitantes comprises entre 4 et 5 millions F Cfa, sans compter les taxes à payer aussi". Pour le bureau exé-



Le Show de Simon au Grand Théâtre

cutive de l'AIM, les acteurs qui gèrent le Grand-théâtre ne sont pas du secteur, ils sont méconnus du milieu. Même s'ils reconnaissent que ce sont d'anciens artistes ou d'anciens acteurs mais qui ne connaissent pas la réalité du terrain. Les membres de l'AIM soutiennent que les administrateurs ne font que du commerce dans ce temple de la culture. Aussi, sont-ils

d'avis que la gestion du Grand-théâtre devait être confiée au ministère du Commerce. Ainsi, pensent-ils, on saurait que c'est un fonds pour l'Etat.

Aux yeux du manager d'artiste et producteur de spectacles Moustapha Goudiaby, joint hier par EnQuête, le Grand-théâtre doit être géré "par des mains expertes car il faut une autre vision et une autre

gestion pour cette structure". "Si on veut vraiment aider la culture, il faut revoir la gestion du Grand-théâtre. L'Etat leur donne une subvention donc il faut qu'on voie comment faciliter la tâche aux éventuels organisateurs. Il ne faut pas que les artistes paient les mêmes prix que les autres vu que c'est un espace qui appartient au ministère de la Culture ; et ceux qui sont dans le milieu doivent être privilégiés. Une structure qui est reconnue, qui évolue dans le domaine de la culture, doit toujours être privilégiée. On a vu les politiques occuper le Grand-théâtre, les religieux aussi alors que ce n'était pas destiné à cela", regrette M. Goudiaby.

Toutefois, pour le rappeur Simon qui a eu à se produire au Grand-théâtre, si on parle de cherté dans sa gestion, cela dépend de l'artiste et de ses ambitions. Pour lui, il est inadmissible que le président de la République, sa femme et tous les ministres du gouvernement parrainent la soirée d'un artiste. Et ce dernier reçoit également des enveloppes que lui donnent ses "amis". A son avis, il est inconcevable que cet artiste loue la salle au même prix que lui par exemple qui n'a pas de parrains. "Nous, nous n'avons jamais payé 5 ou 6 millions au Grand-théâtre. Il faut qu'on se dise la vérité. On a toujours eu des réductions. Le Grand-théâtre nous traite bien. Il faut aussi que nous soutenions le Grand-théâtre. Le montant de leur facture d'électricité

mensuelle est exorbitant", argue le rappeur. Embouchant la même trompette, le journaliste à radio Sénégal international (RSI) Alioune Diop déclare : "Une salle de 1 800 places, on ne peut pas la louer au même prix que celui d'une salle de 1000 places. Il y a beaucoup d'efforts à faire par les gestionnaires et les promoteurs pour trouver un terrain d'entente. Le Grand-théâtre est pris d'assaut ; à la limite même, Sorano est en seconde zone bien que la direction de ce théâtre se batte pour maintenir son rythme normal. Mais là où vont les choses, tout le monde se rue au Grand-théâtre. Cela veut dire qu'il y a des retombées intéressantes malgré le prix que les artistes jugent élevé".

Si beaucoup trouvent le prix de la location de la salle de spectacles trop cher, tous reconnaissent quand même son prestige. Ce qui explique la ruée qui y est notée, même si dernièrement Sorano enregistre beaucoup de concerts, contrairement à ces dernières années. "C'est un espace d'expression pour les artistes. On le décroche facilement. Il est fait pour les grands spectacles et c'est ce qu'on trouve actuellement de mieux au Sénégal. Avant, c'était le théâtre national Daniel Sorano et maintenant, c'est le Grand-théâtre et c'est un pas vers le sommet. Quoi qu'on dise c'est une salle mythique et l'une des plus grandes salles de spectacle au Sénégal, si ce n'est la plus grande", croit savoir Moustapha Goudiaby. ■

CHRONIQUES D'UNE ALTERNANCE DES BRAISES

Un ouvrage pour conforter l'Etat de droit

Le livre du journaliste Mamoudou Ibra Kane intitulé "Le Sénégal : chroniques d'une alternance des braises" a été dédicacé hier, à la Chambre de commerce de Dakar.



Mamoudou Ibra Kane

■ GAUSTIN DIATTA

Le Sénégal : chroniques d'une alternance des braises" ! C'est le titre de l'ouvrage de Mamoudou Ibra Kane qui vient de paraître aux Editions feux de brousse. Un ouvrage qui parle de journalisme, des castes, de la société civile, de la classe moyenne... Bref de tout. Mais, il met surtout la politique et ses praticiens au-devant de la scène. Selon Amadou Lamine Sall, poète-écrivain, par ailleurs éditeur du livre, cette "chronique" est publiée à son heure et vient renforcer l'Etat de droit au Sénégal, en Afrique et dans le monde.

"Mamoudou est un journaliste. L'engagement des hommes des médias, la pensée, la réflexion, la critique et la rigueur des journalistes doivent être relayés par un imaginaire de l'Etat pour créer, au carrefour du réel, une vision fondatrice de progrès, de démocratie et de justice. C'est également tout le sens de l'ouvrage de l'auteur",

a déclaré l'ancien président de l'Association des écrivains du Sénégal. Avant d'ajouter qu'avec le déclin des Etats en Afrique, la pauvreté "inacceptable de nos peuples", l'apparition d'un tel ouvrage comme celui-ci pourrait être un remède. De l'avis de M. Sall, Mamoudou Ibra Kane a offert aux citoyens du monde, un livre qui s'est "levé avant le soleil" et en faisant la "météo avant l'arrivée de la tempête".

De son côté, le présentateur du livre Mamadou Ndiaye estime que chaque pays a ses "chroniques". Toutefois, il trouve que le présentateur de l'émission "Grand jury" est lui-même un "média avant d'être un homme des médias", car, dit-il, il propose un contenu médiatique aux médias dans leur ensemble.

L'auteur pour sa part dit avoir tracé dans son ouvrage des leçons politiques et de vie en République entre 2007 et 2012. "Les gens liront cet ouvrage avec beaucoup de colère et d'autres avec indifférence. Mais le plus important, c'est de retenir qu'il y a des actes et des paroles qui méritent d'être fixés. Ce livre n'a pas pour vocation de remuer le couteau dans la plaie", a expliqué Mamoudou Ibra Kane devant un auditoire essentiellement constitué d'hommes politiques. Pour lui, cette "Alternance des braises" est une alternance de "feu et de sang", mais qui a laissé la démocratie "sobre" grâce à un peuple debout. Les "braises", comme le Directeur du groupe Futurs Médias, ont forgé une démocratie beaucoup plus "solide" et beaucoup plus "invincible". ■



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, le 12 janvier 2017

Retransmission et/ou diffusion de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017

La retransmission ou la diffusion des compétitions sportives internationales est conditionnée par l'acquisition de droits qui y sont relatifs.

En conséquence, les chaînes ne bénéficiant pas d'autorisation de commercialisation et de diffusion doivent respecter les droits des opérateurs qui ont l'exclusivité de distribution et/ou de diffusion des matchs.

Le CNRA appelle les éditeurs et opérateurs audiovisuels à s'interdire toute retransmission ou diffusion illégale de cette compétition.

LE CNRA

EN PRIVÉ AVEC... KEYSSI BOUSSO (ADMINISTRATEUR DU GRAND-THEÂTRE)

“Ce que Pape et Cheikh n’ont pas dit...”

Vendredi 6 janvier 2017, les musiciens Pape et Cheikh ont vu leur spectacle interrompu de manière brusque. Ce qui n'a pas plu au duo. Lequel n'a pas manqué de dénoncer une telle attitude qu'ils jugent “irrespectueuse”. Mais pour l'administrateur du Grand-théâtre, si préjudice il y a, c'est la structure qu'il dirige qui l'a subi. Aussi, dans cet entretien accordé à EnQuête, Keyssi Boussou revient-il sur les circonstances ayant abouti à cette situation. Pour ensuite répondre à ceux qui réclament la gratuité de la grande salle de spectacles.

■ PAR BIGUÉ BOB

Certains artistes jugent les tarifs de location de la grande salle du Grand-théâtre exorbitants, que leur répondez-vous ?

Je suis victime de ma générosité. Je ne fonctionne pas comme un directeur classique. Je suis un artiste comme eux et j'essaie de tout faire pour les aider. Il y a beaucoup d'artistes qui ne sont pas reconnaissants. Il y en a qui aiment aussi la facilité et qui pourraient dans ce cas venir dans mon petit patelin de Doungalao. Je pourrais leur y trouver une place. Maintenant, pour Pape et Cheikh, ils n'avaient pas signé de contrat ici. Pourtant, trois mois avant la tenue de leur événement, ils ont commencé à faire leur publicité en disant que leur soirée allait se tenir au Grand-théâtre. Un professionnel doit signer un contrat avant de faire la publicité. Pour moi, c'est le minimum à faire. Il n'y a pas eu cela. C'est le jour du spectacle même qu'ils sont venus payer la location de la salle.

Est-ce pour cela que vous avez fermé les rideaux avant la fin de leur spectacle ?

Mais non ! On l'a fait parce que quand ils vont jouer au centre culturel français, ils viennent à l'heure. Pourquoi ne pas faire autant quand ils doivent jouer ici. Ils viennent à minuit. On leur a donné jusqu'à 2h 30mn du matin. Moi, je n'ai pas de problèmes personnels avec Pape et Cheikh. Ce qui s'est passé est un malentendu. Ils ont enfreint beaucoup de règles sans que je pipe mot publiquement. J'ai essayé de les comprendre en tant qu'artiste et parce que je leur avais aussi donné ma parole. Ils n'avaient pas réservé la salle pour la date du 6 janvier avant de faire passer leurs publicités. Guissé Pène est un de mes conseillers (chargé de communication et régisseur du groupe Pape et Cheikh). Il sait bien qu'avant toute chose, il faut d'abord un contrat. Il n'y a pas eu cela. Malgré tout, j'ai laissé faire. Pour les tickets, on demande aux organisateurs de les amener ici afin qu'on y mette le cachet du Grand-théâtre. Cela nous permet de contrôler le nombre de billets à vendre. Eux, ne l'ont pas fait. On n'a pas pu contrôler cela. Ils ont vendu les entrées pendant des jours sans être venus au Grand-théâtre pour le cachet et je n'ai rien dit. Ils disent avoir oublié de le faire, mais ont-ils oublié de vendre les tickets ?

Très souvent lors des concerts, la salle est pleine au moment où dehors des spectateurs errent tickets à la main

S'il n'y a pas d'hologrammes pour la vérification, ça pose problème. Il y a un système qui nous permet de nous en tenir à 1 800 places. S'ils vendent 2 000 tickets, on ferme quand la salle est pleine. Au Grand-théâtre, on met les cachets sur 1 800 tickets. Après, les musiciens donnent des invitations.

Dans le contrat qui vous lie, est-il stipulé qu'ils devaient arrêter leur spectacle à 2h du matin ?



Vous savez, on a un contrat type au Grand-théâtre. Il y est stipulé que les spectacles se terminent à 2h du matin. Si vous souhaitez continuer, il faut négocier un forfait. C'est ce qui a été fait avec Kiné Lam par exemple. Elle est restée dans la salle jusqu'à après 3h du matin mais elle a payé ce dépassement horaire. Chaque mois, on paie entre 17 et 18 millions d'électricité. Tout le monde réclame la gratuité mais l'on ne se demande pas si c'est possible. Si je reçois une lettre venant de la Présidence ou du ministère de la Culture me demandant de donner la salle gratuitement, je le ferai. Moi, je suis venu et j'ai trouvé des règles que je ne peux changer. Je ne vais pas faire ça.

Pape et Cheikh ont-ils demandé un forfait pour continuer ?

Je vous ai dit que c'est le jour même du spectacle qu'ils sont venus payer dans l'après-midi. Les choses ne doivent pas se passer ainsi mais j'ai laissé faire. Ils n'ont fait aucune démarche administrative. On les a appelés à maintes reprises. Ils disaient tout le temps être dans l'attente de tel ministre ou tel sponsor. Ce sont des choses pas professionnelles. Des ministres m'ont même appelé pour me dire : "Patientez encore, ils vont venir payer, etc." Ils devaient arrêter à 2h du matin, on leur a donné jusqu'à 2h 30 mn.

Ils ne sont pas les premiers artistes à être victimes de cet état de fait. Que préconisez-vous pour que pareille situation ne se reproduise plus dans l'avenir ?

C'est bien écrit dans le contrat. Le Grand-théâtre prend 1 800 places et le reste, c'est au musicien. Avant, le musicien doit payer une caution. C'est ce qu'on appelle la garantie locative. Personne ne l'a jamais payée ici. Mais cela n'est pas le problème. Le vrai problème, c'est qu'ils devaient arrêter à 2h du matin et ils ne l'ont pas fait. A partir d'aujourd'hui, je dis que les portes seront ouvertes à 20 heures et à 2h du matin, je ferme la salle. C'est officiel. Ils peuvent maintenant me dire ce qu'ils veulent. On ne peut pas commencer à minuit, amener tout le Sénégal pour qu'il chante et vouloir terminer à l'heure. Je suis humain. Je peux comprendre certaines choses. Il y a une manière de parler et de faire.

Ils considèrent tout de même que c'est un manque de respect et de considération à leur égard et vis-à-vis des autorités qui étaient dans la salle. Qu'en dites-vous ?

C'est eux qui ont manqué de respect au Grand-théâtre. Ils ont fait tranquillement leur publicité sans avoir réservé la

date. Vendre des billets sans les avoir amenés ici pour qu'on y mette un cachet, c'est cela un manque de considération. C'est aussi d'attendre le jour J pour venir payer. Je peux encore en citer.

L'association de l'industrie musicale (Aim) réclame la réparation du préjudice subi par Pape et Cheikh. Que leur répondez-vous ?

Je vais leur dire que s'il y a préjudice, c'est le Grand-théâtre qui l'a subi. Ce n'est pas mon problème. Qu'ils m'amènent au tribunal ! Moi, j'aime bien aller en Justice. Ils peuvent m'amener même chez Macky Sall ! Je n'ai pas peur de la Justice. Si moi j'ai commis une erreur en les laissant jouer sans avoir signé de contrat, Pape et Cheikh en ont commis 25. Je pouvais donner la salle à quelqu'un d'autre le 6 même. Ils ne pouvaient rien faire parce qu'aucun contrat ne nous liait. Le droit qu'ils avaient de dire "on continue", j'avais ce même droit de dire "non, arrêtez-vous là". Ils peuvent m'amener en justice, je les attends.

N'avez-vous pas peur de faire fuir les artistes en disant qu'à 2h du matin, on arrête. N'êtes-vous pas en train de les pousser vers Sorano ?

Ils peuvent aller à Sorano. Moi, je n'ai pas de problème avec ça. Celui qui veut venir au Grand-théâtre y viendra. Celui qui veut aller à Sorano y ira également. Celui qui veut venir aussi à Doungalao, mon patelin, je peux lui donner de la place. Il n'y a pas de problèmes.

Pourquoi leur avoir mis la pression ?

Ils n'étaient pas justes dans ce qu'ils voulaient faire. Ils ont joué partout dans le monde donc, ils savent très bien qu'ils ne doivent pas jouer quelque part sans contrat. Ils ont voulu installer leur logistique et j'ai dit que rien ne se ferait avant qu'ils ne paient. Si je n'avais pas pris ces dispositions, ils allaient faire leur spectacle et partir. Tous les musiciens qui jouent ici signent un contrat. Ils sont les seuls à ne s'être pas acquittés de ça. J'ai fait exprès d'éteindre mon téléphone après avoir donné mes instructions. Je ne voulais pas qu'ils me baratinent (sic). Des artistes doivent actuellement 17 millions au Grand-théâtre.

Qui sont ces artistes ?

Non, je ne peux pas citer leurs noms. J'ai une liste ici. Je ne leur dis rien parce que je sais qu'ils vont vouloir revenir. A ce moment, j'exigerai le paiement de tout cela. J'ai déjà fait cela à certains.

A défaut d'une gratuité, pensez-vous à revoir à la baisse les prix ?

Normalement, la salle doit être louée à 5 900 000 FCFA. Personne n'a jamais payé cette somme. Ceux qui louent la salle paient 2 500 000 en sus des taxes. Cela fait généralement un total de 3 millions à 3 500 000 FCFA. Il y a ce qu'on appelle la mise à disposition de la salle. Quand quelqu'un vient de la banlieue par exemple et n'a pas les moyens de payer, je mets à sa disposition la salle. Il paie 1

500 000 F qui constitue les taxes d'eau, d'électricité, etc. Mais quelqu'un ne peut pas vendre près de 600 tickets à 20 000 FCFA (ndlr les tickets VIP), le reste à 10 000 FCFA et venir réclamer la gratuité. Ils pleurnichent en disant que c'est cher. S'ils veulent la gratuité, ils n'ont qu'à organiser des spectacles gratuits.

Où va l'argent que les artistes paient ?

Il y a beaucoup de choses à gérer ici. Le Grand-théâtre, par exemple, doit être propre à 100%. Il y a beaucoup de matériels qu'on doit changer régulièrement. Rien que 17 millions d'électricité par mois, c'est assez colossal.

Que vous sert dans ce cas le budget que vous alloue l'Etat et qui est estimé à 800 millions ?

Ce n'est pas 800 millions, c'est 700 millions. On a un personnel, du matériel, etc. à gérer. Avant, le budget était à 1 300 000 000 de FCFA. 700 millions, ce n'est rien. On doit faire des spectacles et venir en aide financièrement à des artistes qui manquent de moyens.

Est-ce dans les prérogatives du Grand-théâtre de faire cela ?

Si, on peut le faire. S'ils ont des problèmes ou des projets, on peut les soutenir.

Vous avez 700 millions mais la programmation du Grand-théâtre est quand même faible. Pourquoi vous n'organisez pas beaucoup de spectacles ?

Faire des spectacles demande des moyens. On est passé d'un milliard 300 millions de FCFA à 700 millions, il y a un problème. Si on veut faire venir un Gad El Maleh par exemple, ça demande beaucoup d'argent. Qu'on nous donne les moyens de parfaire notre programmation et on le fera. J'ai fait venir ici les "Moines Shaolin", le ballet Béjart et ça m'a coûté beaucoup d'argent. On est en train de faire venir Gad mais c'est beaucoup d'argent. On travaille également sur un programme avec des Mauriciens et des Nigérians mais ça demande beaucoup de moyens financiers. Qu'on dise qu'on a reçu beaucoup d'argent, ce sont des blablas. J'aide les artistes et après, ils me déniorent. C'est cela qui me fait mal. La preuve, on a empêché à quelqu'un de jouer juste pendant 20 minutes et il croit que le monde s'arrête là.

Les artistes fustigent aussi les 180 tickets que prend le Grand-théâtre. Cette retenue se fait à quelle fin ?

C'est ainsi que ça marche ici. Depuis que le Grand-théâtre existe, ça a toujours été ainsi. C'est pour le personnel du Grand-théâtre, nos sponsors, etc. Ce ne sont pas les musiciens qui vont changer ça. Ce n'est pas moi qui ai créé ce système. Je l'ai trouvé ici.

Pourquoi ceux qui viennent ici sont obligés de louer leurs sons ?

Parce que la salle a été construite pour des orchestres symphoniques. C'est pour ceux qui font la musique jazz. Maintenant, quand quelqu'un veut jouer ici et faire son mbalax, c'est lui qui loue son matériel. On loue la salle, pas le matériel. La sono qui est là est bien pour nous. Ceux qui font des remises de prix et autres utilisent cette sono. Quand quelqu'un veut amener ici Youssou Ndour, il loue sa sono. Ces artistes veulent gagner beaucoup d'argent et dépenser peu. Pape et Cheikh n'ont pas eu de contrat mais une facture. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1666 (FORCE 4)

CARBURANT D'AVIATION	IL PRÉFÉRE LES CASINOS POUR MOI	BASSIN DE NATATION LA TRADITION	QUEL HOMME ! RÉSERVOIR AGRICOLE	ENDORMI À L'HOTEL DONNÉS POUR GAGNER	LEGEREMENT FENDUS LAISSER FROID
PARFAIT					
ÉPUISÉ PAR L'EFFORT				Bien Mal Entouré	
PETIT APPARTEMENT	MULTIPLIÉES PAR TROIS	RANGÉE POURVOIR			
ESCALIER EXTERIEUR			Foyer Domestique Grisés		
ASSURÉMENT NICKEL	COLOREZ UN PEU	JE DOUTE SUJET CONNU			AVIS À LEUR EXAMEN
NALACHE OU PONGE	7 BASE DE PAELLA	APLANIR DÉPLOYER			EXPLORATIONS DE JOIE
DANS LA MAISON DE	SE PLONGER DANS LA LECTURE		NON ÉCLAIRÉ	ORDRE CONNU DU CHIEN	4
LICENCEUX, GROSSEURS	SIEGE DE JARDIN PUBLIC	GRANDE PEUR RÈGLE DOUBLE		OPPOSÉ À N.O. RENFLE, HUNE	
NET LE PAIN À CUIRE	PROCHE DU SOL	LADY DISPARUE		FACE À LA ROCHELLE	VALLÉE ENVAHIE PAR LA MER
PARCOURS DE CONSCIENCE		3	SUPPORT DE NAVIRE ERBIUM SYMBOLISÉ	1	ANNONCE DONC UNE SUITE
			CRÉ SON INNOCENCE		

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1665

I V B O S
INTERDIT AH
SITE SABLE
SIROCCO AIR
SE RALENTI
ETUDE OLA S
ARE RIANTS
RN CHARRIEE
TRAIN GELE
BEE ECRIRE
ENROUE VA
SEVE ESSAIM
MAZOUT USE
COL BRIDGE
TUEE NOEUD
PIETINER RU
FRERE ANSE

SUDOKU N° 1333

7	8	4	5	2	6	3	1	9
1	6	5	3	9	7	4	8	2
2	9	3	1	4	8	6	5	7
6	2	9	7	8	1	5	4	3
5	3	7	4	6	2	1	9	8
8	4	1	9	5	3	7	2	6
4	1	8	6	3	9	2	7	5
3	5	2	8	7	4	9	6	1
9	7	6	2	1	5	8	3	4

MOTS MELÉS • N° 935

Rivière française

MAYENNE

Numéros Utiles

horoscope

SÉCURITÉ

Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE

Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE

Dépannage & Renseignements 800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE 81 800 10 12 (appel gratuit)

SENELEC

Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS

Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES

S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX

Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

Bélier

% Relationnel : Aujourd'hui, vous donnerez la priorité à vos amours ou à vos enfants. Pour certains, vous serez déjà en mode week-end. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Crétin, vous serez vif, entreprenant et efficace dans vos actions du jour. ☺ Bien-être : D'un bout à l'autre de ce vendredi, vous afficherez un bel enthousiasme.

Taureau

% Relationnel : Vous aurez besoin de vous sentir en sécurité et surtout en confiance. Il n'y a que comme cela que vous vous dévoilerez. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vous devrez peaufiner une action, revenir sur un projet ou faire preuve de vigilance. ☺ Bien-être : C'est la fin de la semaine, la fatigue se fait sentir.

Gémeaux

% Relationnel : Vendredi propice aux échanges, à une invitation ou une sortie entre amis. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vendredi intense où vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer. ☺ Bien-être : Attention car vous ne serez pas à l'abri de moments de fatigue.

Cancer

% Relationnel : Vous cherchez à vous rapprocher d'une personne que vous appréciez. Vous aurez envie de consolider un lien existant. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Organisé, réactif, entreprenant, vous saurez venir à bout de toutes vos tâches courantes du jour. ☺ Bien-être : Vous serez plus résistant face au stress.

Lion

% Relationnel : Votre esprit de famille ou de clan sera plus développé. Beaucoup auront besoin de se sentir aimés et entourés. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vous pourrez compter sur une belle créativité. ☺ Bien-être : Malgré une forte sensibilité à votre environnement, vous serez en pleine forme.

Vierge

% Relationnel : Vous serez plus discret ou plus réservé. Certains aspireront à plus de calme. D'autres auront envie de romantisme. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vous avancerez à votre rythme. La fatigue intellectuelle se fera sentir. Vous serez moins concentré. ☺ Bien-être : Vivement le week-end pour faire une pause.

Balance

% Relationnel : Aujourd'hui, vos échanges avec les autres vous épanouiront. Belle journée pour les rencontres ou pour une sortie. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vous pourrez compter sur des soutiens solides et fiables. Vous aurez des projets plein la tête. ☺ Bien-être : Ce vendredi vous trouvera optimiste et enthousiaste.

Scorpion

% Relationnel : Vous aurez besoin de vous sentir soutenu et écouté par vos proches. Vous serez sensible aux critiques ou aux remarques. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vendredi intense où vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer. ☺ Bien-être : Ce vendredi vous ne serez pas à l'abri de moments de fatigue.

Sagittaire

% Relationnel : Vous proposez une sortie ou vous prendrez plaisir à recevoir ou voir vos amis. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Aujourd'hui, vous multiplierez les actions. Vous serez vif, entreprenant et efficace. ☺ Bien-être : Vous serez dynamique et plein d'entrain.

Capricorne

% Relationnel : Vous serez plus observateur et donc plus attentif à vos proches ou aux personnes que vous aimez. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vous aurez la possibilité de vous libérer de certaines contraintes. Vous ferez face à vos obligations du jour. ☺ Bien-être : Vous aurez pleinement conscience de vos limites et vous serez prudent.

Verseau

% Relationnel : Vous aurez l'occasion de vous rapprocher de votre partenaire ou d'un de vos enfants. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Aujourd'hui, le travail d'équipe sera favorisé. Belle journée pour prendre des contacts ou conclure un accord. ☺ Bien-être : Les autres auront une influence sur votre humeur.

Poissons

% Relationnel : Quoique vous viviez, quelle que soit votre situation, vous saurez préserver l'équilibre de votre vie amoureuse ou familiale. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : Vous travaillerez d'arrache-pied pour venir à bout de vos obligations. ☺ Bien-être : Ce vendredi vous verrez faire attention à vous.

SUDOKU N° 1334

	8		2					
5			1	4	3	9		
1	4	3			8		5	
3			9	6			8	
7					1			
4	5	1		3		7	2	
8	7			9	2			
6	4		1			7		
	3	2			9		4	

HEURES DE PRIÈRES

- | HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES |
|-------------------------------------|------------------------------|
| • Cathédrale : 7H | • Fadiar : 06:39 |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Tisbar : 14:15 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Takussan : 16:45 |
| | • Timis : 19:08 |
| | • Guéwé : 20:08 |

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 936

Ancêtre du bridge



ABYSSE	HARGNEUX
ACIDINE	HELER
AERER	HYPER
AFFUBLER	INSTALLÉ
AIEUL	LATTITUDE
ARBRE	LEGALITE
AUTRIC	LEGATION
BASSET	LOGICIEL
BATELLIER	MIEUX
BELEMENT	OPPRESSE
BRONZAGE	PARVENIR
CASSE	PASTICHE
CONFORTÉ	RAPLATIR
CREDITER	REGATER
CUILLERE	RIVIERE
DEMERITE	ROSEE
EUPHORIE	SEIZE
FAILITÉ	TIMOREE
FAMIE	TIQUE
FENNEC	TORRENT
FREMII	VENELLE
HABILE	

E Q P P R E S S E	T L E G A L I T E
I H A R G N E U X	L W V E N E L L E
I E T R O F N O C	C A U T R E P Y H
A E H C I T S A P	F T N E M E L E B
F T N E M E L E B	T O R R E N T H R
T O R R E N T H R	R F E E R X E I H
R F E E R X E I H	E E I I F U N A L
E E I I F U N A L	T N L V Q E B D E
T N L V Q E B D E	I N E I V I E A G
I N E I V I E A G	D E T R L M R B A
D E T R L M R B A	E C A E E B E R T
E C A E E B E R T	R P B R R A E O I
R P B R R A E O I	C A I E E S H N O
C A I E E S H N O	R T P I R S O Z N
R T P I R S O Z N	F E A L E E M A F
F E A L E E M A F	L R L B A T I G S

ALRI ALRI Tiercé Quarté+ ALRI... ALRI.....

SAMEDI 14 JANVIER 2017

VINCENNES (CORDE A GAUCHE)

Prix de Croix

14 Partants —ATTELE 120 000 €
(78 000 000 F CFA)

2 850 M- R1C4 -TERR: BON
Course Européenne

DÉPART: 14H15

Mais quel plaisir de revoir en piste un certain Traders (9), dernier "tombeur" du crack Bold Eagle dans un Prix Marcel Laurent qui restera longtemps dans les esprits. Malheureusement pour son entourage et ses nombreux supporteurs, le protégé de Philippe Allaire vient de manquer son ultime objectif : Le Critérium Continental. Il a encore tout l'avenir devant lui et en attendant d'épingler un premier Groupe I à son palmarès, le fils de Ready Cash devrait se consoler ici, d'autant que le tracé des 2.850 mètres de la grande piste correspond parfaitement à ses aptitudes. L'opposition sera conduite par Carat Williams (6), qui n'a cessé de repousser ses limites ces derniers mois, Cobra Bleu (13), pleinement rassurant le 25 décembre, et par le scandinave In Vain Sund (2), entraîné par le fameux Daniel Redén. Clif du Pommereux (4) fait quasiment toutes ses courses et guettera le moindre échec. Tony Gio (5) a déçu lors de ses plus récentes tentatives mais conserve l'estime de son entourage. Caïd Griff (8), bien connu à ce niveau, visera un lot, tout comme la lauréate du "Continental" Treasure Kronos (11), laquelle restera ferrée cette fois-ci.

Sélection : 9.6.13.2.4.5.8.11

N°	CHEVAUX	SAC	FERR	CHR	DRIVERS	DIST	ORIGINES	GAINS / €	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTE
1	TANGO NEGRO ITY	M5	94	1'11"1	B. GOOP	2850	Infinitif ITY/Lisetta Real	227 827 €	J. RIORDAN	GR CECCAROI	43/1
2	IN VAIN SUND SWE	M5	94	1'08"7	F. NIVARD	2850	Revenue /Staro Yasmine	242 956 €	D. REDEN	STALL ZET	6/1
3	CANARI MATCH	M5	94	1'12"7	A. PRAT	2850	Extré Aun/Ruelle d'Ostal	293 390 €	F. PRAT	L. BROOMHE	97/1
4	CLIF DU POMMEREUX	M5	94	1'12"1	S. ROGER	2850	Love You/Nounou du Pom	295 090 €	S. ROGER	N. LOLIC	13/1
5	TONY GIO ITY	M5	-	1'10"4	C. MARTENS	2850	Valentine II/Yillana Jet ITY	309 447 €	V. MARTENS	SC BIVANS	19/1
6	CARAT WILLIAMS	M5	94	1'11"7	G. GELOREMINI	2850	Prodigious/Miss Willemse	313 040 €	S. GUARATO	MME DEBOUD	3/1
7	COCKTAIL MESLOIS	M5	-	1'13"	P. BELLOCHE	2850	Roc Meslois/OcaMeslois	313 290 €	P. BELLOCH	E BOIS DOUFR	114/1
8	CAÏD GRIFF	M5	94	1'11"6	M. MOTTIER	2850	Password/Savane Griff	319 560 €	S. GUARATO	E GRIFF	40/1
9	TRADERS ITY E1	M5	9A	1'10"1	D. THOMAIN	2850	Ready Cash/Graziella ITY	339 910 €	PH. ALLAIRE	PH. ALLAIRE	1/1
10	CAHAL DES RIOULTS E1	M5	94	1'10"9	J.-P. MONCLIN	2850	Password/Plesse Rioults	388 480 €	PH. ALLAIRE	PH. ALLAIRE	65/1
11	TREASURE KRONOS ITY	F5	-	1'11"1	C. ERIKSSON	2850	Raja Mirchi /Glide About	400 856 €	J. RIORDAN	DAVID GOODR	37/1
12	CHE JENILOU	M5	94	1'14"	E. RAFFIN	2850	Go Wood/Pirogu Jenilou	407 100 €	F. LEBLANC	MME MD SOUS	49/1
13	COBRA BLEU	M5	9P	1'12"1	P. VERCRUYSE	2850	Fortuna Fant/Nuit Irisée	414 740 €	P. VERCRUY	MME CHAPDE	5/1
14	PRINCESS FACE SWE	F5	-	1'11"1	D. LOCQUENEUX	2875	Muscle Hill/Hep Broline	499 951 €	LU KOLGJINI	STALL COURA	62/1

1-TANGO NEGRO ITY :

(16) 6a 4a Da 2a 1a 1a 4a
D'après les dires de son mentor, Jerry Riordan, ce fils d'infinitif ne fait pas partie des meilleurs 5 ans de la maison. Mais il aura pour lui d'être déferré des quatre pieds et confié à un certain Björn Goop. La cinquième place reste possible.

2-IN VAIN SUND SWE :

(16) 3a 3a 1a Da 5a 2a 0a
Ce protégé du redoutable Daniel Redén possède beaucoup de classe. Avec Franck Nivard au sulky, il peut réussir un numéro.

3-CANARI MATCH :

0a (16) 7a 8a 0a 6a 4a Da
Brave et précoce, cet élève de Frédéric Prat a pris l'essentiel de ses gains en début de carrière. Une fois de plus, il aura des ambitions très limitées.

4-CLIF DU POMMEREUX :

(16) 3a 3a 3a 7a 0a 5a 3a
Rarement décevant, ce fils de Love You apporte de nombreuses satisfactions à son

mentor, Sylvain Roger. Il visera ici un accessit.

5-TONY GIO ITY :

(16) 0a 0a 6a 5a 2a 1a 8a
Ce protégé des frères Martens s'est montré plutôt décevant lors de ses sorties précédentes. En valeur pure, il a sa chance. Mais accuse t-il un peu le coup de cette belle prestation ?

6-CARAT WILLIAMS :

(16) Da 1a 2a 1a 1a 2a 1a
Ce protégé de Sébastien Guarato n'a cessé de progresser ces derniers mois et a désormais gagné sa place parmi l'élite de sa promotion. Sur le podium.

7-COCKTAIL MESLOIS :

(16) 8a 0a 3m 0a 6a 5a
Il ne possède guère de marge face à de tels adversaires et devrait manquer de rythme. Dès lors, on peut l'éliminer sans risque.

8-CAÏD GRIFF :

(16) 9a 4a 8a 4a 9a Da 7a Ce Il est barré pour les toutes premières places face à de tels rivaux mais, avec l'aide d'une sage course d'attente, une

surprise de sa part reste possible.

9-TRADERS ITY E1 :

(16) Da 1a 1a 1a Da 1a Da
Ce véritable champion vient de manquer son objectif à l'occasion du Critérium Continental (Groupe I), où il faisait pourtant figure d'épouvantail. Le rallongement de la distance va jouer en sa faveur. Il devrait remettre les pendules à l'heure.

10-CAHAL DES RIOULTS E1 :

(16) 7a 0a 7a 3a 2a 0a 2a
Il rencontre des tâches délicates avec ses gains élevés. Bien que dominé, il s'est honorablement défendu dans le Critérium Continental. Mais la distance plus longue ne jouera pas en sa faveur.

11-TREASURE KRONOS ITY :

(16) 1a 1a 1a 2a 2a 1a 1a
Cette jument scandinave vient de causer une belle surprise en s'adjugeant avec panache le Critérium Continental (Groupe I). Elle va participer au Grand Prix d'Amérique à la fin du mois et restera ici ferrée... Une petite place au mieux.

12-CHE JENILOU :

(16) Dm 0a 5a 0a Dm 8m

Passé sous la houlette de Franck Leblanc depuis l'été dernier, ce cheval de belle naissance possède ses meilleurs titres sous la selle. Il est bien engagé, déferré des quatre pieds et confié à Eric Raffin. Pour cela, il comptera quelques partisans.

13-COBRA BLEU :

(16) 4a 7a 2a Da Da 1a 0a
Vainqueur du Prix Albert Vieil (Groupe I) en 2015, cet élève de Pierre Verbruylle a connu quelques soucis de santé ces derniers temps. Il vient d'annoncer son retour en forme sur une distance trop courte pour ses aptitudes. Attention !

14-PRINCESS FACE SWE :

(16) 6a 0a 3a Da 0a 1a Da
Cette pensionnaire de Lutfi Kolgjini est le seul concurrent du lot à rendre la distance. De plus, contrairement à sa bonne prestation dans le Critérium Continental, elle gardera ici ses quatre fers. Il semble préférable de la revoir.

FAVORIS:
(9)- TRADERS ITY E1
(6)- CARAT WILLIAMS
(13)- COBRA BLEU
(2)- IN VAIN SUND SWE
(4)- CLIF DU POMMEREUX

MEILLEURES CHANCES: 9.6.13.2.4.5.11.8

MEFIANCES: 1.12.14.

OUTSIDERS : 10.3

DELAISSES : 7

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18

PM	ALR1 - PRONOSTICS SAMEDI 14 JANVIER 2017 ALR1 14H15																	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Cote Sénégal	43/1	6/1	97/1	13/1	19/1	3/1	114/1	40/1	1/1	65/1	37/1	49/1	5/1	62/1				
C Paris	50/1	7/1	100/	25/1	20/1	5/1	200/1	45/1	2/1	48/1	18/1	80/1	10/1	55/1				
Turf	1																	
BRUNO DIEHL	9	13	6	2	4	5	8	11										
YANN DAIGNEAU	13	14	1	10	11	9	6	4										
G.BERNH	6	10	9	2	4	5	11	8										
C.MEYER	2	9	13	6	4	5	14	1										
H.DEBRUYN	4	10	6	13	8	11	14	2										
MARIO PUTRINO	9	5	4	6	13	2	8	11										
JOHAN GERARD	13	10	11	14	9	5	4	2										
LE PARISIEN	6	13	9	2	4	5	1	14										
LE REPUBLICAIN	2	9	13	6	4	8	11	1										
QUINTENET	9	6	4	5	8	11	10	14										
AIP	4	6	14	9	13	5	8	11										
SUD-OUEST	13	10	1</td															

ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Rôles et responsabilités des enseignants ?

Dans une interview accordée à la revue *Monde de l'Education*, édition spéciale rentrée Octobre-Novembre 2014, M. Moustapha Touré, secrétaire permanent du curriculum de l'éducation de base, appréciant l'état d'avancement de la réforme de façon globale, notait : "il faut que chacun joue sa partition dans la réforme". L'école étant la chose de tout un chacun, pensait-il, les parents, les collectivités locales, les administrations, les enseignants, les apprenants doivent se sentir concernés. D'ailleurs, en 2014, les Assises de l'Éducation et de la Formation (AEF), **passage en revue des affres de l'école**, avaient mobilisé toute la communauté, pour trouver des solutions durables aux nombreux problèmes dont la crise de vocation des enseignants, le manque de confiance entre les populations et l'école publique, la crise de confiance entre certains acteurs...

Il était important d'attirer l'attention sur la responsabilité de tous les acteurs. Et c'est à juste titre que le ministre de l'éducation nationale Serigne Mbaye Thiam rappelait que "la prise de conscience qu'un moment historique se joue pour notre école et la conviction que les hommes sont capables de dicter aux événements le sens de l'histoire, ont guidé l'initiative d'organiser les assises nationales..." .

Le forum consultatif de l'éducation pour tous notait, d'ailleurs, qu'aujourd'hui les tendances sont à la responsabilisation : les écoles ont désormais des comptes à rendre non seulement devant les responsables gouvernementaux, mais aussi devant les communautés qu'elles servent et devant la société civile. L'évaluation qui était naguère focalisée exclusivement sur les élèves et leurs performances touche désormais les enseignants, les écoles et les systèmes scolaires. (Rapport EPT, Situation et tendances en 2000).

De l'importance de l'évaluation et de la remédiation dans le travail des enseignants

Aujourd'hui plus qu'hier, il y a un intérêt croissant pour l'évaluation. Seulement, la nouveauté est qu'on ne se limite plus à évaluer le système sur la base de facteurs, tels que la formation des maîtres, la disponibilité de manuels scolaires ou le ratio maître-élèves, des intrants qui n'expliquent pas assez l'efficacité du système.

Les décideurs, leaders politiques et partenaires techniques et financiers, ont déplacé l'intérêt des facteurs (intrants) aux productions (extrants), des processus aux résultats. En effet, cet accent mis sur les résultats, sur ce qu'ils doivent être, l'exigence des partenaires techniques et financiers à l'affût de moyens peu coûteux pour mesurer la qualité de l'enseignement et améliorer l'offre éducative, justifient les propos de Carol Bellamy ancien directeur exécutif de l'Unicef lorsqu'il recommandait : si le succès de l'éducation doit être mesuré à l'aune du contenu et de la manière dont les



enfants apprennent, il faut rechercher de meilleurs moyens de mesurer la qualité et la pertinence de l'enseignement, (Unicef. La situation des enfants dans le monde 1998).

Il est établi que l'évaluation, la mesure systématique des acquis de l'élève et des variables contextuelles, est un instrument potentiellement puissant d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. En effet, dans ce cheminement vers la qualité, notait M. El hadji Ngom l'évaluation revêt une importance capitale. Le personnel enseignant et les corps d'encadrement doivent être formés aux différentes techniques d'évaluation, et les décideurs politiques sensibilisés à la nécessité de mesurer toutes les actions entreprises dans le système éducatif. L'évaluation et la planification sont les outils essentiels de pilotage d'un système éducatif, pour le rendre efficace et efficient. (Rapport, Evaluation des acquis scolaires des élèves, 2007).

Cette amélioration peut revêtir plusieurs formes et vise à ajuster curriculum et enseignement, à éclaircir la politique nationale d'éducation, à accroître le soutien du public à l'éducation. En effet, les résultats des évaluations, positifs ou négatifs, sont souvent publiés pour davantage mobiliser et intéresser les populations sur l'importance de l'éducation.

Les évaluations nationales et internationales (PASEC, PISA) génèrent une analyse riche en comparaison de performances, surtout à tirer des leçons sur les forces et faiblesses du système. Au Sénégal, les résultats de l'enquête PASEC, programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la CONFEMEN qui utilise l'évaluation comme un instrument d'identification des modèles scolaires performants, ont été riches en enseignement et justifient des mesures fortes prises par les autorités pour, par exemple, renforcer les compétences de nos élèves en mathématique. La construction des blocs scientifiques, un peu partout dans le pays, justifie la capacité des responsables politiques et éducatives à faire un bon usage des informations recueillies.

Quant aux évaluations internes (examens publics, contrôles continus, devoirs) qui mobilisent et concernent le plus les enseignants, elles ont l'avantage d'offrir un feed-back immé-

aux potaches sans compte rendu , soit on organise un autre devoir sans même rendre le précédent aux élèves qui ne comprennent jamais pourquoi ils n'ont pas la moyenne ou ce qu'on leur reproche sur tel point de l'interrogation. S'il en est, ainsi, c'est qu'on ne réfléchit pas en amont sur les critères d'évaluation, ni en cellule ni individuellement.

Les évaluations standardisées qui doivent être systématiques mobilisent peu les collègues encore réticents aux exigences des conseillers pédagogiques et formateurs qui ne cessent d'insister sur la progression harmonisée et la planification. S'il en est ainsi, c'est parce que les cellules pédagogiques manquent de dynamisme et l'administration n'est pas assez exigeante. Elle doit veiller à la tenue régulière des cellules d'animation pédagogique, à la présence effective de tous les collègues et à la restitution des PV de réunions. On parle souvent "d'effet-maître", mais "l'effet-chef d'établissement" est déterminant pour

l'atteinte des objectifs fixés dans ces contrats de performances, où on rappelle surtout les obligations des enseignants, l'urgence pour les chefs d'établissement de veiller, de contrôler le travail demandé.

Obligation de résultats : de nouvelles responsabilités pour l'enseignant

Dans un article publié en 2005 intitulé Des inspecteurs de Spécialité pour faire quoi ?, j'attrairais l'attention en écrivant ceci : Nous reconnaissons que dans toute organisation il faut un chef ; l'homme comme le pensait Kant est "un animal qui a besoin d'un maître" ; il a besoin d'être secoué, d'être rappelé à l'ordre. Le contrôle est nécessaire pour assurer la réalisation des objectifs : sans la surveillance, les meilleurs d'entre nous se relâchent. Le docteur Abdou Karim Ndoye nous rappelait, lors de nos cours de psychopédagogie, que le contrôle reste une des fonctions pédagogiques les plus essentielles car "Il permet à l'enseignant de se remettre en cause". Malheureusement, on a le regret de constater que cette fonction pédagogique est négligée dans nos écoles.

Il est important de rappeler aux collègues du moyen-secondaire, que dans les contrats de performances que les chefs d'établissement sont obligés de signer, on insiste beaucoup sur le travail de remédiation.

Etymologiquement, le terme est de la famille des remèdes : il s'agit en pédagogie de soigner des difficultés révélées par une évaluation dans le parcours d'apprentissage. C'est de la remédiation immédiate et non différée dont on a souvent recours, qui a pour but d'apporter une aide directe aux élèves en vue de leur permettre d'atteindre les compétences, mais surtout de les encourager. N'oublions pas que le but de l'évaluation, surtout formative est de guider l'élève, de lui permettre de reconnaître, de comprendre et de corriger lui-même ses erreurs de l'informer sur les étapes franchies ou non, tout en informant l'enseignant sur les effets réels de son action pédagogique explique Charles Hadji de l'université de Grenoble. Il semble rappeler que l'évaluation ne doit pas seulement consister à sanctionner mais à faire réfléchir l'élève sur son erreur.

Dans un rapport de l'OCDE, Le rôle crucial des enseignants : Attirer,

Former et Retenir des Enseignants de Qualité, il est rappelé que Le succès de toute réforme passe par l'implémentation active du corps enseignant dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre. Les recherches menées sur les caractéristiques du perfectionnement professionnel efficace montrent qu'il est nécessaire d'impliquer étroitement les enseignants dans l'analyse de leurs pratiques à la lumière de normes professionnelles pour l'apprentissage des élèves (OCDE 2005). Ainsi, de nouvelles responsabilités sont attendues de l'enseignant et les pressions ne manquent pas sur les acteurs pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

Pour réussir ce travail attendu de nous dans ces contrats de performance, chaque enseignant doit se sentir concerné, comprendre qu'il a un contrat moral qui le lie à ses élèves, à l'école, à la société en général qu'il doit servir.

Depuis, l'introduction de la gestion axée sur les résultats avec l'utilisation du logiciel Sysgar, il est devenu impératif pour l'enseignant de s'adapter à la nouvelle donne, la pente anticipée d'efficience publique du système dans son ensemble. C'est ce que Claude Lessard et Philippe Meirieu ont eu le mérite de nous rappeler dans leur ouvrage, l'obligation de résultats en Education : évolutions, perspectives et enjeux internationaux (2004) : l'urgence nécessaire pour le monde enseignant d'adapter ses pratiques pédagogiques à une pression sociale de plus en plus forte.

Certes les difficultés sont nombreuses, les conditions de travail pas toujours des meilleures : nous nous trouvons dans une situation paradoxale où les chefs d'établissement sont placés devant une "obligation de résultats", tandis que les enseignants, eux, font face à "l'obligation de moyens" pour réussir les enseignements-apprentissages. Un paradoxe difficile à gérer, source d'incompréhensions dans l'espace scolaire, selon Masseye Sow, inspecteur de l'éducation. Mais pour "la cause des enfants", pour reprendre l'expression de Françoise Dolto, leur éducation dont dépend notre futur, acceptons de faire des sacrifices pour mériter surtout nos émoluments. Je pense à l'éthique professionnelle qui doit être la priorité des priorités : nul enseignant responsable ne peut croire ou se faire croire que son métier s'arrête à préparer ses cours, à les donner, à corriger des copies, à assister aux conseils des classes.

Notre professionnalité suppose un supplément d'âme pense le philosophe Jean Svagelski qui pense que l'enseignant a une professionnalité et devrait se sentir responsable de ses paroles et de ses actes en classe, des documents qu'il utilise ou mentionne. L'enseignant, précise-t-il, a un code d'honneur et devrait refuser les manipulations idéologiques, médiatiques, commerciales, syndicales de toutes sortes pour exercer son art en toute indépendance. L'enseignant a de la loyauté et doit a priori de la solidarité à ses collègues ainsi que de la confiance à son chef d'établissement. (J. Svagelski, Déontologie vive et cachée de l'instruction publique, in Ethique et société, 1997). ■

BIRA SALL

(Professeur de Philosophie au Lycée Ababacar Sy de Tivaouane)

AL SEYNI NDIAYE (CAPITAINE DES LIONS BEACH SOCCER)

“On nous a oubliés”

Depuis leur retour avec le titre de champion d'Afrique de Beach soccer, pour la quatrième fois, l'équipe nationale du Sénégal de plage attend toujours d'être reçue par les autorités étatiques. Ne pouvant plus supporter ce silence, les protégés du coach Ngalla Sylla ont tenu à exprimer leur désarroi par l'intermédiaire de leur capitaine, Al Seyni Ndiaye.



LOUIS GEORGES DIATTA

Qui réalise de grandes choses obtient de grandes récompenses." Cette assertion ne semble pas s'appliquer aux champions d'Afrique de Beach soccer, à en croire les propos du capitaine de l'équipe, Al Seyni Ndiaye. Dans un entretien avec EnQuête, hier, ce dernier a déploré le manque d'égard de

l'Etat à leur endroit. "Depuis notre retour de la Can de Beach soccer au Nigeria, les autorités étatiques n'ont rien dit à notre propos. Je peux même dire qu'on nous a oubliés."

"Nos familles respectives commencent à nous mettre la pression croyant que nous avons encaissé de l'argent", renseigne Al Seyni. Selon lui, cette situation a commencé depuis la déclaration du ministre des Sports, dans les colonnes du quotidien l'Observateur, pour dire qu'il avait fait tout ce qu'il devait pour eux. Et qu'il ne reste que le président de la République. "A l'endroit de tous les Sénégalaïs, explique-t-il, je voudrais préciser que c'est depuis notre accueil à l'aéroport (Ndrl, après le sacre au Nigeria) que nous avons eu des nouvelles du ministre. On n'a reçu aucun centime." Selon lui, seule la fédération (Ndrl, Fédération sénégalaise de football), a fait ce qu'il nous avait promis. Augustin Senghor a même fait plus qu'il ne devait.

A son avis, ce silence des autorités est dû à la Coupe d'Afrique de football. "Mais, rappelle-t-il, il ne faut pas que les gens oublient qu'on était nous aussi à une Can comme les autres". Cependant, l'ancien portier de l'Union sportive de Ouakam (Uso) dit qu'il ne serait pas surpris de voir le ministre des Sports ne pas les recevoir. Car, ce dernier avait répondu à la presse, à l'arrivée des champions du football de plage : "ce n'était pas une obligation" de recevoir l'équipe. "Si c'était une autre discipline comme le football et le basket, il n'aurait pas parlé ainsi. Pour notre part, on retient qu'on ne nous considère pas assez. Peut-être que le ministre minimise le Beach soccer", déclare-t-il d'un ton résigné, promettant que ses coéquipiers et lui allaient "continuer le travail en préparant la Coupe du monde 2017 comme on a l'habitude de le faire".

Al Seyni Ndiaye a conclu en souhaitant bonne chance à l'équipe nationale de football représentant le Sénégal à la Can, Gabon 2017 qui démarre ce samedi 14 janvier. "On est de tout cœur avec l'équipe nationale du Sénégal de football", a-t-il dit. ■

MBAYE JACQUES DIOP (CHARGÉ COMMUNICATION MINISTÈRE DES SPORTS)

“Aujourd’hui, le ministre des Sports est beaucoup plus préoccupé par la Can”

LOUIS GEORGES DIATTA

L'interlocuteur direct du ministère des Sports, c'est le président de la Fédération Sénégalaise de football. Ils (les joueurs de Beach soccer) sont sous la hiérarchie de la Fédération à laquelle ils doivent se référer. Ils n'ont jamais été oubliés parce que tous les moyens ont été dégagés et mis à leur disposition. Maintenant, la prime supplémentaire à laquelle ils font référence, cela relève du pouvoir discrétionnaire de l'autorité. Cette dernière est habilitée à pouvoir dire que je reçois tel par rapport à un agenda bien défini. Quand on est un vrai patriote, on ne devrait même pas penser à parler d'argent. Il ne faudrait pas qu'on véhicule dans l'esprit des internationaux une idée mercantile. Ce sont plutôt des idées de valeurs et de vertus qu'on devrait leur inculquer. Aujourd'hui, quand les gens arborent le maillot national, ils pensent que c'est pour de l'argent. Alors que ça doit être d'abord une volonté de défendre sa patrie. On est à la veille d'une coupe d'Afrique. C'est extrêmement important pour la nation



sénégalaise. Les gens doivent songer à formuler des prières à l'endroit de cette équipe nationale qui est présentement au Gabon.

Le ministre a son agenda. C'est à lui de décider de la date qu'il juge opportune de les recevoir. Il faut qu'ils sachent qu'il y a une autorité. Au ministère, les gens ne vont pas céder à la pression. Il y a combien d'internationaux qui ont été champions d'Afrique. Ce n'est pas leur premier sacre, au point de parler de primes et d'audience. A la limite,

c'est comme si les gens portent le maillot national pour de l'argent. Or, c'est pour une satisfaction morale, véhiculer des valeurs et des vertus pour être des références pour les futures générations.

Aujourd'hui, le ministre des Sports est beaucoup plus préoccupé par la Coupe d'Afrique des nations. Eux, ils doivent se préoccuper de la Coupe du monde et se préparer en conséquence. Tout en sachant que l'Etat les mettra dans les meilleures conditions de performance." ■

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - ÉLIMINATOIRES CAN 2019

Le Sénégal avec la Guinée Equatoriale et le Soudan

Les Lions du football ont été placés dans le groupe A des éliminatoires de la CAN 2019 avec comme principales adversaires les équipes nationales du Soudan et de la Guinée Equatoriale. La troisième équipe du groupe A sera connue après les préliminaires qui mettront aux prises Sao Tome et Principe à Madagascar. Le match aller du tour préliminaire est prévu le 20 mars, le retour le 28, annonce le site de la Confédération africaine de football (CAF). Le tirage au sort, qui a eu lieu jeudi à Libreville (Gabon) a donné lieu à 12 poules de quatre équipes. Le premier de chaque poule et les trois meilleurs deuxièmes des 12 poules prendront part à la phase finale de la CAN 2019 qui aura lieu au Cameroun. A l'exception du Soudan, le Sénégal a joué récemment contre les équipes de la Guinée Equatoriale à la CAN 2012 et de Madagascar en novembre 2015 (2-2 et 3-0), pour le compte des préliminaires de la Coupe du monde 2018. Le Sénégal a par ailleurs joué le Soudan en match amical international de préparation pour la CAN 2012, une rencontre remportée par les Lions d'une victoire étouffante 1-0.

FOOT - TIRAGE COUPE DE LA LIGUE
Les chocs GFC-Linguère et MPC-Casa

Le tirage au sort de la Coupe de la Ligue a été effectué, hier, au siège de la Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP). Deux chocs entre clubs de Ligue 1 seront les grandes affiches de ce 1er tour. Il s'agit de la rencontre entre Guédiawaye FC et Linguère de Saint Louis et celle devant opposée Mbour Petite Côte au Casa Sport de Ziguinchor. Diambars est vainqueur de l'édition précédente. Les Académiciens de Saly avaient battu en finale le club de Ligue 2, Dakar Sacré-Cœur, par 3 buts à 2, après les prolongations (2-2).

Les affiches

Mbour PC - Casa Sport
Renaissance - Jaraaf
As Douanes - Jamono Fatick
Dakar Sacré-Cœur - Ndar Gueth
DUC - Génération Foot
Guédiawaye FC - Linguère
Africa Promo - Ol. Ngor
As Pikine - Yeggé
Etics - Stade de Mbour
Port - Cayor Foot
Bargueth - Uso
Sonacos - Ndiambour

LIGUE 1

Abdoulaye Ba désormais joueur du Jaraaf

Le Jaraaf de Dakar et Teungueth FC ont trouvé un accord aux termes duquel l'attaquant international Abdoulaye Ba pourra désormais évoluer sous les couleurs de l'équipe de la Médina, a annoncé le président des "Verts et Blancs", Cheikh Seck, dans un entretien avec l'APS. "Je tiens personnellement à féliciter et à remercier le président du Teungueth FC, Babacar Ndiaye, pour sa compréhension et sa grandeur d'âme qui a permis de dépasser les débats et de penser à l'avenir de ce jeune footballeur", a expliqué l'ancien portier international.

Annoncé au Jaraaf de Dakar en début de saison, l'ancien attaquant de Niary Tally (élite sénégalaise) n'a

jamais pu débuter avec l'équipe de la Médina, en raison de problèmes juridiques liés à un premier contrat qu'il aurait paraphé avec le club de Rufisque. "Tout est bien qui finit bien, il est apte et notre staff technique pourrait l'utiliser en cas de besoin après la trêve", a indiqué le président de l'équipe de la Médina, classée 2e après 10 journées de championnat. "C'est dommage d'arriver à ce niveau, mais l'essentiel est qu'il reprenne la compétition et qu'il puisse vivre de son métier", a-t-il dit, confondant dans ses remerciements les populations de Rufisque. Les championnats de ligue 1 et de ligue 2 observent une trêve durant la CAN qui aura lieu du 14 janvier au 5 février. APS

OM

Payet, Garcia est pour

West Ham aurait refusé une offre de 23 millions d'euros de l'Olympique de Marseille pour son milieu offensif, Dimitri Payet (29 ans, 18 matchs et 2 buts en Premier League cette saison). Alors que le club phocéen pourrait revenir à la charge, l'entraîneur Rudi Garcia a validé l'éventuel retour du Réunionnais. "Payet, bien sûr que je le prends tous les jours. Il y a aussi des choses qui sont dites, mais qui ne sont pas vraies. Il se dit plein de choses, sûr on saisira toutes les opportunités pour améliorer cette équipe. C'est vrai qu'on voudrait aussi prendre des joueurs qui peuvent s'inscrire dans un projet, pas un projet de 6 mois ou de deuxième partie de saison", a confié le coach olympien à RTL, dans un entretien à paraître ce dimanche. Pour cela, l'OM va devoir réaliser un gros effort financier.

REAL

CR7, Del Bosque fait la fine bouche



Vicente Del Bosque

Ballon d'Or et lauréat du prix "The Best", l'attaquant Cristiano Ronaldo (31 ans, 12 matchs et 11 buts en Liga cette saison) a vécu une année 2016 exceptionnelle. S'il est également le meilleur buteur de l'histoire du Real Madrid, le Portugais force l'admiration de l'ancien coach du club, Vicente Del Bosque, qui a néanmoins émis un petit bémol. "Cristiano Ronaldo est le meilleur joueur actuellement, mais pas le plus grand du Real Madrid. Gento et Raul ont également fait très fort. Chaque joueur a eu sa période de domination", a assuré l'Espagnol sur les ondes de Radio Marca. Si les deux anciens de la Maison Blanche ont effectivement laissé une trace au club, il n'empêche que Ronaldo a atteint un niveau jamais vu depuis son arrivée en 2009 avec 381 réalisations en 368 parties sous les couleurs du Real.

ESPAGNE - COUPE DU ROI

Eibar - Osasuna 0-0
Celta Vigo - FC Valence 2-1
FC Séville - Real Madrid 3-3

ITALIE - COUPE D'ITALIE

Milan - Torino 2-1

EN ROUTE VERS LA CAN 2017

À quelques jours de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) de football prévue au Gabon (du 14 janvier au 5 février), EnQuête vous propose une série de petits profils des 23 joueurs sénégalais pour cette campagne. Pour ce dernier jet, découvrons les visages des attaquants Sadio Mané et Mame Biram Diouf et du gardien de but Khadim Ndiaye.



Les visages des Lions

SADIO MANÉ ATTAQUANT

L'agile aux pieds de géant

Le troisième meilleur joueur africain de 2016 laisse de moins en moins de doute à chaque apparition sur les pelouses anglaises. En sélection, c'est plus...compliqué.

20 mars 2016. Le numéro 10 des "Saints" de Southampton, entré à la mi-temps du match contre Liverpool, plante un doublé, après un penalty raté, et permet à son équipe de s'imposer, en remontant un handicap de deux buts (3-2). Le coach de l'équipe adverse, Jurgen Klopp, qui suivait l'évolution de ce feu-follet sénégalais de 24 ans, depuis Red Bull Salzbourg en championnat autrichien, et voulait le recruter à Dortmund, ne laisse pas passer l'occasion de l'enrôler dans le mythique club de la Mersey, cette année en Premier League. Sadio Mané lui rend la politesse aussitôt face à Arsenal. Le pauvre défenseur latéral, Nacho Monreal des "Gunners" se fait enrhummer à chaque déhanchemennt de l'accélérateur de particules sénégalais.

Depuis, l'ancien Messin a tellement



pris du galon à Liverpool que les dirigeants lui ont collé un préparateur physique spécial, Dave Galley, pour le superviser dans cette CAN 2017.

Titulaire 19 fois en autant de journées, à la mi-saison, il compte presque autant de buts (9) que toute la saison dernière (11) à Southampton. En sélection, ses performances sont un peu plus mitigées, avec 39 sélections depuis 2012 et 10 buts. Mais tous les observateurs, et surtout les nostalgiques de l'époque 2002, trouveront en Sadio Mané l'avatar d'un autre joueur illustre de Liverpool et du Sénégal, El Hadji Ousseynou Diouf. Le natif de Bambaly (Sédhiou), milieu offensif, excentré, attaquant, et par-dessus tout dépositaire du jeu sénégalais, porte l'espérance de tout un peuple passionné de foot au bout de ses godasses. ■

OUSMANE LAYE DIOP

MAME BIRAM DIOUF (ATTAQUANT DE POINTE)

Le bagarreur

Avec Mame Biram Diouf, Aliou Cissé peut compter sur un vrai bagarreur sur les terrains du Gabon en cette Can 2017.

Son fort réside dans sa rapidité et sa combativité. Sa technique est incontestable. C'est pourquoi Mame Biram Diouf n'a pas besoin d'un plus pour convaincre le sélectionneur Aliou Cissé. Malgré son efficacité perdue, l'attaquant est très souvent titulaire en équipe nationale du Sénégal et va vivre sa 2e Coupe d'Afrique. En 2015, c'est lui qui avait marqué le but égalisateur lors de la victoire du Sénégal face au Ghana (2-1).

Sa mauvaise passe s'est confirmée ce mercredi devant le Congo en amical. Le Parcelfois a raté l'immanquable. C'est peut-être parce qu'il a perdu ses réflexes de buteur.



Depuis quelque temps, il évolue à droite, dans un milieu ou défense à 5 à Stoke City, selon les phases de jeu.

Né le 16 décembre 1987, cet ancien pensionnaire du Jaraaf de Dakar, sa ville natale,

s'est fait connaître en Norvège (Molde), avant de devenir le premier Sénégalais à évoluer à Manchester United en 2009. Mais Diouf ne réussit pas à s'imposer et est obligé d'aller se relancer à Hanovre (D1, Allemagne), 3 ans plus tard. Après 2 saisons et 35 buts marqués, l'ancien de Blackburn attire de nouveau les recruteurs. Diouf retourne en Premier League, à Stoke City en 2014. De nature très vif dans son jeu, il est classé 7e joueur le plus rapide de la Premier League par EA Sports.

Cet avant-centre, qui a honoré sa première sélection à 22 ans, le 12 août 2009 lors du match amical face à la RD Congo (2-1) en France, est opportuniste et particulièrement efficace de la tête et dans les duels aériens.

C'est contre le Cap-Vert (1-0), le 11 août 2010, qu'il a ouvert son compteur-buts. ■

VIVIANE DIATTA

KHADIM NDIAYE (GARDIEN DE BUT)

"Le vétéran"

Des trois portiers retenus par Aliou Cissé, Khadim Ndiaye est le plus expérimenté. A 32 ans, le gardien de but du club guinéen Horoya AC sera à sa deuxième Can, après celle de 2012.

Du haut de son 1.85 m, l'athlète ne fait pas grise mine. Mieux, actuel numéro 2 dans la hiérarchie des gardiens de buts de l'équipe nationale du Sénégal, derrière Abdoulaye Diallo, le portier du Horoya AC de Conakry a de l'expérience à revendre. En effet, Khadim Ndiaye a débuté sa carrière professionnelle au Casa Sports de Ziguinchor (2007-2009) avant de rejoindre l'ASC Linguère de Saint-Louis (2009-2012). Titre de champion du Sénégal en 2009 avec la Linguère, Supercoupe de Guinée avec Horoya AC en 2014, champion de

Guinée en 2015 toujours avec le Horoya AC, Khadim Ndiaye peut se glorifier d'un riche palmarès. Pourtant, sous le coach français Alain Giresse, l'ancien portier du Jaraaf de Dakar s'était fait oublier. Du coup, sa "mort" sportive en équipe nationale a été signée pendant au moins deux ans. D'ailleurs, lors de la qualification pour la Can 2012 au Gabon et en Guinée-Equatoriale, il a été même éjecté des buts des Lions contre le Cameroun (0-0) en juin 2011 à Yaoundé

par Bouna Coundoul. Mais le salut viendra en 2015 avec l'arrivée d'Aliou Cissé. Contre toute attente, l'ancien pensionnaire du Kalmar FF (Suède), est "ressuscité".

Régulier dans le groupe depuis que l'entraîneur Cissé a pris les rênes de la Tanière, le substitut d'Abdoulaye Diallo qui compte 12 sélections en Equipe nationale a su s'imposer pour mériter sa place. Retenu pour la campagne au Gabon, Khadim Ndiaye sera à sa deuxième Can, après celle de 2012. Le coach Cissé pourra donc compter sur l'expérience du "vétéran" (32 ans). ■

I.K WADE

BRÈVES

CLASSEMENT FIFA MOIS DE JANVIER

Les Lions demeurent à la première place africaine

L'équipe nationale de football du Sénégal demeure la première nation africaine au classement FIFA publié jeudi, une position qu'elle occupait déjà en novembre dernier. Les Lions occupent toujours la 33e place mondiale, suivis des Éléphants de Côte d'Ivoire (34e), des Pharaons d'Egypte (35e) et des Aigles de Carthage de Tunisie (36e). La Tunisie jouera dimanche à Franceville contre le Sénégal, en match comptant pour la première journée du groupe B de la CAN 2017 (14 janvier au 5 février). L'Algérie, le 3e adversaire de poule du Sénégal lors de cette compétition, est classé à la 5e place africaine au nouveau classement FIFA. Les Warriors du Zimbabwe, autres adversaires des Lions, sont à la 130e place. Les sélections sont classées en fonction de leurs résultats sportifs et la procédure prévue dans ce sens prend en compte "l'importance du match (allant d'un match amical à une rencontre de coupe du monde), la valorisation du résultat et la valeur de l'adversaire selon son classement et le coefficient de sa Confédération". "Ces facteurs sont combinés dans une formule qui permet d'obtenir un certain nombre de points", informe l'instance dirigeante du football mondial. Le classement du mois de janvier n'enregistre pas de véritables changements aussi bien au niveau africain que mondial, l'Argentine demeurant la première nation au niveau mondial, suivie du Brésil et de l'Allemagne. ■